

SOMMAIRE

1- PREAMBULE	p.1
1.1- Conclusion de l'évaluation	p.1
1.2- Observations émises lors du GTL : 18 mai 2010	p.2
1.3- Avis du GTD du 20 mai 2010	p.3
1.4- Accompagnement DLA	p.3
2- HISTOIRE DE LA DEMARCHE	p.6
3- LES ENJEUX	p.10
4- LE CONTEXTE TERRITORIAL	p.11
4.1- Territoire d'implantation	p.11
4.2- Territoire d'influence	p.11
4.3- Territoire d'intervention	p.13
4.4- Cartographie	p.13
4.5- Quelques caractéristiques du territoire	p.14
5- LE PROJET	p.22
5.1- Cadre de référence et valeurs	p.22
5.2- Les concepts	p.23
5.3- L'identité associative du CSC « les 4 vents »	p.24
5.4- Les finalités	p.25
5.5- Les objectifs généraux	p.25
5.6- La dimension transversale : le développement durable	p.25
5.7- Les axes de développement	p.26
6- LES ACTIONS DU PROJET	p.27
6.1- TERRITOIRE	p.27
6.1.1- Action 1	p.27
6.1.2- Action 2	p.28
6.1.3- Action 3	p.29
6.1.4- Action 4	p.29
6.2- CITOYENNETE	p.31
6.2.1- Action 5 : Initiatives d'habitants	p.32
6.2.2. Action 6 : Citoyens du Monde	p.33
6.2.3- Action 7 : citoyens d'ici	p.34
6.2.4- Action 8 : Santé bien-être et bien vieillir	p.34
6.2.5- Action 9 : Communication externe	p.36

6.3- INTERGENERATION	p.37
6.3.1- Action 10 : Espace jeux	p.37
6.3.2- Action 11 : Rencontre dans le cadre de l'accueil de loisirs Tournesol	p.39
6.3.3- Action 12 : Coup de pouce à la scolarité	p.40
6.3.4- Action 13 : Rencontre « transmissions de savoirs »	p.41
6.3.5- Action 14 : La participation des seniors aux sorties et actions collectives familles	p.42
6.4- PARENTALITE : <u>Projet actions collectives Familles</u>	p.43
6.4.1- Action 15 : Les addictions (les adolescents et les conduites à risques)	p.45
6.4.2- Action 16 : Prévention santé	p.45
6.4.3- Action 17 : L'estime de soi : en direction des enfants	p.47
6.4.4- Action 18 : Soirées d'échanges et de réflexion	p.47
6.4.5- Action 19 : Soutien à la crèche parentale de Nieul s/mer « l'île aux trésors »	p.47
6.4.6- Action 20 : Semaine « jeux et jouets »	p.47
6.4.7- Action 21 : Sorties et séjours Familles / Tout public	p.48
6.4.8- Action 22 : Axe : La Grand Parentalité	p.49
7- EVALUATION	p.52
8- LES MOYENS DU PROJET	p.53
8.1- Ressources humaines	p.53
8.2- Moyens matériels	p.59
8.3- Moyens financiers	p.60
8.4- Budget : projet actions collectives Familles	p.67
8.5- Les ressources externes	p.67
8.5.a- Les partenaires et acteurs du réseau	p.68

ANNEXES

GLOSSAIRE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- PREAMBULE

1.1- Conclusion de l'évaluation du projet 2006/2010

EXTRAIT du document d'évaluation

A ce stade de notre démarche, malgré un contexte très difficile (conjoncturel, partenarial, financier et structurel), nous pouvons noter que l'Association a su réagir, s'adapter et parvenir à atteindre la plupart des objectifs du projet 2006 / 2010. Certains ont disparu (local jeune, Plan d'Accompagnement Dynamique), d'autres se sont transformés et de nouveaux ont vu le jour à l'initiative d'habitants, toujours dans le sens du projet et en réponse aux besoins du territoire.

- L'implication des bénévoles s'est intensifiée.
- Les moyens se sont fragilisés, mais pas les actions.

Pendant ces 4 années des changements importants ont été constatés :

- Les actions étaient inscrites dans une démarche participative et transversale dès leur conception.
- La fonction d'animation globale était reconnue et approfondie.
- La prise de conscience interne de la plus-value « Centre Social » et la reconnaissance des partenaires et des habitants valorisaient le projet.
- La collaboration avec les partenaires évoluait avec plus de coopération, d'ouverture et de confiance ce qui a permis d'inscrire certaines actions dans plusieurs PEL.
- La communication était développée et améliorée.

Cette évaluation nous donne les bases nécessaires à l'élaboration du nouveau projet.

En nous appuyant sur une méthodologie identique (groupe de pilotage, groupes thématiques, enquêtes, rencontres avec les adhérents, les habitants, les municipalités, les partenaires...), nous allons travailler sur un projet respectueux de nos valeurs, répondant aux besoins de mixité sociale et de développement social local, en respectant la « faisabilité » inhérente aux conditions de nos ressources tant internes qu'externes.

Ces constats nous permettent déjà de dégager des perspectives. Les échanges avec les trois municipalités et les habitants du territoire ont fait émerger des besoins communs et fait apparaître des axes incontournables qui devront être mis en place et développés avec nos partenaires :

- *Bien vieillir / Intergénération* : mêmes besoins exprimés dans les trois communes.
- *Parentalité / Initiatives d'habitants* : déjà en intercommunalité.
- *Jeunesse* : en complément des interventions au collège, on peut souligner qu'une demande de coopération a été exprimée par les collectivités du territoire, les jeunes ne s'arrêtant pas aux « frontières » des communes.

Cette prochaine étape, concomitante avec le renouvellement de la convention qui nous lie à la commune de Lagord, partenaire et financeur à la fois, sera construite sur une démarche très ouverte.

1.2- Observations émises lors du GTL du 18 mai 2010

La commune de Lagord :

- Fait le constat d'un diagnostic commun entre celui du PEL et celui du CSC.
- Affirme, en s'appuyant sur les résultats de l'enquête IFAC, que le CSC répond bien à ce que l'on peut en attendre.
- Mentionne qu'elle a tenu ses engagements et envisage de continuer à soutenir le CSC sur les mêmes bases.
- Exprime sa volonté de contractualiser sur différents projets.
- Souligne l'intérêt du travail réalisé avec le CCAS (qui a permis, par exemple, d'augmenter la fréquentation des enfants des familles les plus défavorisées).
- Est satisfaite de la bonne intégration du CSC dans la commune et de l'intérêt qu'il porte à l'enfance et la vieillesse.
- Considère qu'en municipalisant le « local jeunes » elle a soulagé le CSC de la difficulté de la prévention de la délinquance. Face à ce constat elle ressent la nécessité de développer le partenariat sur la jeunesse afin d'améliorer la complémentarité des différents acteurs en précisant que le « local jeunes » est ouvert aux jeunes des autres communes.

La commune de Nieul sur Mer :

- Constate qu'après des relations un peu complexes entre communes les relations sont positives depuis 4 ans.
- Considère le CSC comme un partenaire.
- Salue le bon travail fait ensemble.
- Confrontée à des difficultés ayant entraîné la fermeture du local jeunes et ne disposant pas de personnel qualifié, elle souhaite approfondir cette question dans le cadre du PEL.

Le Conseil général :

- A le sentiment d'un projet abouti dans lequel la transversalité et la mixité sont bien présentes.
- Considère que le CSC est bien identifié comme lieu ressource vu l'implication des habitants.
- Informe des réflexions en cours sur le PAD et l'insertion.
- Evoque l'amorce d'un travail sur le schéma gérontologique auquel pourraient être associés les centres engagés sur cette question.

La Fédération des centres sociaux :

- Revient sur les questionnements du CSC au Conseil général concernant l'insertion en dénonçant le décalage entre le niveau du projet validé par le Conseil général et le niveau opérationnel qui n'a pas été suivi par la CLI.
- Constate la mutation d'un projet de gestion de service vers un projet global inspiré d'une démarche de DSL.
- Salue l'importance du travail réalisé, le courage et l'aptitude des administrateurs qui portent le projet malgré l'absence de la directrice.
- Pose la question d'un accompagnement fédéral pendant cette période difficile.

La CAF :

Salue la présentation claire et lucide qui témoigne d'un travail conjoint et bien réfléchi entre salariés et bénévoles.

1.3- Avis du GTD du 20 mai 2010

A la demande des administrateurs, un report d'un an de l'agrément et du dépôt de projet en l'absence de la directrice doit-être étudié favorablement.

Un accompagnement de la Fédération des centres sociaux doit permettre au CSC de régler les conflits salariaux dans les échéances les plus brèves.

Les bases de l'évaluation sont conformes aux attentes des partenaires et doivent permettre l'élaboration du nouveau projet. Un projet spécifique animation collective familles sera alors à présenter.

Consciente de ses difficultés structurelles, l'Association a entamé une démarche d'accompagnement visant à consolider le développement amorcé pour répondre efficacement à ses missions en recensant les besoins, identifiant les limites et ainsi mieux définir les moyens à mettre en œuvre. Cette démarche accompagne le renouvellement du projet.

1.4- Accompagnement DLA

Historique :

Dans le document d'évaluation présenté en mai 2010, nous avons évoqué une demande d'accompagnement dans le cadre d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) piloté par IPCA avec l'appui technique et financier de l'URECSO (EDEC). Cette démarche a été définie dès janvier 2010.

Différents évènements, survenus courant mars 2010 ont amené l'Association à demander au chargé de mission IPCA (8 avril) d'inclure la « gestion de crise avérée » dans le cahier des charges.

Finalités de cette démarche :

Grâce à cet accompagnement concomitant au renouvellement du projet social chercher à :

- Mieux identifier les limites organisationnelles du système.
- Recenser les besoins des acteurs dans le management du projet : coopération, délégations, formation.
- Définir les moyens à mettre en œuvre tant budgétaires, que techniques et humains.
- Prévenir le stress, l'épuisement par une meilleure gestion des conflits.

Cet accompagnement a démarré en juillet 2010 avec le cabinet A2B Conseil.

Suite aux entretiens et rencontres avec administrateurs et salariés, une analyse de la situation de crise et plus globalement du système a été présentée.

Différentes remarques ont été émises, notamment sur la gouvernance, la prévention de risques psychosociaux. Des préconisations ont été proposées.

La re-mobilisation des acteurs sur le renouvellement du projet social a été initiée.
A mi-parcours, un bilan intermédiaire a été communiqué à l'Association et à l'organisme IPCA : différentes hypothèses de sortie de crise ont été identifiées.
Le Conseil d'Administration a été secondé dans sa prise de décisions.

En novembre 2011, les consultants ont restitué à l'ensemble des acteurs les résultats de leur démarche et mis en perspective une sortie de crise dans l'optique du projet.
La présentation d'une méthodologie liée à la mise en place du projet a été menée de sorte « que le CSC, actuellement acteur au sein d'un ensemble partenarial, devienne davantage un CSC fédérateur de projets dans son territoire ». Ainsi qu'une réflexion sur l'orientation à prendre.
Le rapport final a été rendu le 20 décembre 2010 et commenté en janvier 2011.

Sortie de crise et renouvellement du projet social :

Selon les consultants, « la dimension projet a servi de moteur à un début de sortie de crise et à la mobilisation collective de l'ensemble des acteurs ».

Mais pour consolider cette mobilisation et mettre en œuvre les préconisations notifiées dans le rapport final, l'Association a souhaité un accompagnement complémentaire DLA qui a été accepté par l'organisme IPCA (mars 2011).

Ce nouvel accompagnement s'appuie sur les propositions du Cabinet A2B Conseil dans trois domaines : la gouvernance de l'Association, la sortie de crise et le projet avec comme objectifs :

Pour la gouvernance :

- Redéfinir la fonction employeur au sein de l'association.
- Capitaliser l'expérience vécue.
- Reconstruire le binôme Présidente / directrice.
- Répartir les rôles et fonctions managériales et décisionnaires.

Pour la sortie de crise :

- Renforcer le sentiment de situation maîtrisée par des actes concrets.
- Accompagner les individus dans une logique de sécurisation des parcours.

Pour le projet :

- Globaliser la dimension projet à la taille du territoire.
- Positionner le CSC comme fédérateur d'un système partenarial complexe.
- Réaliser l'ingénierie des compétences de la structure (collectives) et de l'ensemble du personnel (individuelles).
- Déterminer les compétences managériales nécessaires à la conduite du changement.

Au tiers du parcours de cette poursuite d'accompagnement, on peut mettre en évidence :

Les effets produits et les points de progression :

Après une longue période de travail en mi-temps thérapeutique, la directrice a repris son emploi à temps plein (fin décembre 2010).

L'accompagnement individualisé, démarré en avril 2011 ainsi qu'une pratique réflexive lui ont permis de restaurer des éléments constitutifs de l'estime de soi et de l'identité professionnelle pour assurer plus sereinement sa fonction.

Le binôme présidente / directrice a été très « impacté » pendant la période de crise. C'est pourquoi, les conditions indispensables de la coopération ont été retravaillées dans le cadre d'une médiation.

Les bases posées, les travaux concernant les rôles et places respectifs et les délégations seront poursuivis.

Le renforcement de la gouvernance associative va être inscrit dans le nouveau projet (voir chapitre moyens du projet). A l'automne, les équipes de salariés et bénévoles réaliseront une analyse de pratiques.

Elaboration du projet :

Cet axe de l'accompagnement est présenté dans le chapitre suivant abordant la méthodologie.

Cependant, il est important de noter la forte re-mobilisation des acteurs (salariés, administrateurs et bénévoles) autour du projet social. Cette dynamique a constitué indiscutablement un levier de sortie de crise et redonné du sens à l'action de chacun dans les domaines d'activités qui le concernent.

La situation de crise vécue a ébranlé tout le système, mais a permis de mettre en exergue différents besoins tels que :

- Le renforcement de la gouvernance et d'une culture commune.
- La nécessaire prise de distanciation.
- Une communication authentique entre les acteurs.
- La sécurisation des parcours.

2- HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

Novembre 2010 :

Un groupe de pilotage est constitué pour étudier et formaliser les perspectives du prochain projet proposées à l'issue du premier accompagnement DLA. Sa première mission est de définir une méthodologie.

24 janvier 2011 :

Réunion du Conseil d'Administration, pour entériner la demande de complément à la démarche DLA comme soutien à la sortie de crise et à l'élaboration du nouveau projet.

16 février 2011 :

Rencontre avec le chargé de mission IPCA, pour définir les modalités d'un complément DLA basé sur les préconisations du Cabinet A2B Conseil.

Demande acceptée par l'organisme et conditions financières validées par le Conseil d'Administration, grâce à l'investissement technique du Chargé de mission, de Jean-Luc Grosbois (EDEC) et l'appui financier de l'URECSO.

29 mars 2011 :

Avec l'aide d'Olivier LACROIX, le groupe de pilotage met en place la stratégie d'élaboration du futur projet :

- Construire une culture commune aux acteurs de l'Association pour permettre de renforcer l'identité de la structure.
- Définir la méthodologie.
- Définir les enjeux.
- Déterminer les axes de développement à partir de la conclusion de l'évaluation.
- Intégrer le thème du « développement durable ».

Les travaux d'accompagnement sur le renouvellement du projet se dérouleront essentiellement avec le groupe de pilotage. Un échéancier des rencontres avec le consultant est fixé.

Le groupe de pilotage reconduit la méthodologie utilisée pour l'évaluation du précédent projet : travail en sous groupes avec retour au groupe de pilotage et validation en Conseil d'Administration.

6 avril 2011 :

Le groupe de pilotage définit les valeurs et les principes d'action à partir d'une étude partagée des documents. Les différents acteurs du CSC s'efforcent de construire une culture commune:

- Charte de la Fédération Nationale.
- Charte de l'Education Populaire.

Textes de référence :

- Circulaire CNAF.
- Les 4 missions du centre social.
- La fonction d'animation globale.

Cette première étape permet de définir la finalité de l'Association, en s'inspirant de celle proposée par la Fédération Nationale.

Le groupe poursuit son travail par l'approche du concept de développement durable. Il convient de l'introduire comme dimension transversale aux différents axes de développement du projet qui sont arrêtés. De même pour les modalités de participation à cette démarche.

La deuxième étape consiste à présenter les propositions et la méthodologie étudiées aux membres du Conseil d'Administration et aux salariés présents pour en débattre.

Lors de la troisième étape, différents groupes de travail sont constitués à partir des axes retenus : TERRITOIRE, CITOYENNETE PARENTALITE, INTERGENERATION.

- Ces commissions thématiques regroupent salariés, administrateurs, élus locaux, usagers et habitants. Leur but est de définir les objectifs spécifiques, opérationnels, les moyens, les effets attendus et les indicateurs.
- Deux référents sont chargés des comptes-rendus et de l'envoi des travaux à tous les participants et au consultant, avec un retour en groupe de pilotage qui prépare la rencontre suivante avec le consultant.
- Les synthèses de l'ensemble des travaux de chaque commission sont validées en Conseil d'Administration. Il est décidé de fusionner les commissions Territoire et Citoyenneté dont le travail est très proche.

La forte implication de tous les participants permet un travail efficace lors de réunions à la fréquence soutenue (2 à 3 fois par semaine).

La communication de cette démarche participative est mise sur le site, dans la newsletter, et envoyée aux acteurs de réseau et aux élus locaux.

17 mai 2011 :

Les ateliers échanges / débats, clôturant l'Assemblée générale, réunissent 32 participants. Ils sont basés sur les différents axes du projet, préparés et animés par un ou deux membres du groupe de pilotage.

Enquêtes de terrain dans les trois communes :

Une enquête auprès de la population des trois communes du territoire d'intervention est initiée par un groupe d'administrateurs. La conduite de l'entretien (semi directif) est menée à l'aide d'une grille, et du document fédéral de présentation d'un centre social.

Certains facteurs nous semblent influencer sur le renforcement de l'ancrage territorial de l'association et les hypothèses retenues pour construire le guide d'entretien sont :

- Connaissance des missions de l'Association.
- Intérêt porté aux actions proposées.
- Identification des centres d'intérêt de la population.
- Intérêt et disponibilité des personnes pour s'impliquer à quelque niveau que ce soit dans le projet associatif.

Cette démarche n'a pu être réalisée auprès d'un échantillon suffisant pour être exhaustive. Cependant les données recueillies complètent les enquêtes réalisées au préalable, et confortent certaines tendances déjà constatées (document en annexe).

Rencontres :

Des rencontres avec différents acteurs du territoire d'influence et des binômes directrice / administrateur du CSC ont permis de compléter le diagnostic et de partager, voire de conforter, les perspectives du projet.

Entretiens :

- Avec les maires et adjoints des collectivités locales de Lagord et l'Houmeau.
- Avec les techniciens CCAS de la commune de Lagord et Nieul sur Mer.
- Avec la chef de projet de l'AGENDA 21 de la CDA de La Rochelle.
- Avec l'équipe du Collège.
- Avec l'assistante sociale du secteur de Lagord et l'Houmeau.
- Avec les techniciens et élus en charge du PEL de Lagord et PEL de Nieul sur Mer.

Réactualisation :

- des données CAF concernant les trois communes et autres données affinées.

Ressources internes :

Juin et septembre :

Réunions avec la commune de Lagord concernant la convention de financement quinquennale.

Juillet à septembre:

Réunions du groupe de travail « ressources internes » (salariés, administrateurs) afin d'étudier les moyens disponibles (ressources humaines, financières et logistiques) pour la mise en œuvre du projet (analyse et préconisations).

Finalisation :

- Appui du chargé de mission fédéral autour de l'élaboration du plan du document et des perspectives d'accompagnement sur les moyens financiers.
- Envoi du document à l'organisme A2B Conseil.
- Réunion du groupe de pilotage pour définir un échéancier de mise en œuvre des actions définies (constitution du document - annexes et bibliographie).

Les mercredis 24, 31 août, 7 et 14 septembre :

Réunions de travail.

Le 2 septembre 2011 :

Dernière rencontre avec l'intervenant d'A2B Conseil autour de la finalisation du renouvellement de projet.

Mi-septembre :

Validation définitive du projet en Conseil d'Administration.

3- LES ENJEUX

Les enjeux stratégiques pour les années à venir ont été mis en exergue à l'issue de la première phase d'accompagnement DLA.

- Le renforcement de l'identité de l'association, de son inscription territoriale et la mobilisation des ressources du territoire constituent des enjeux significatifs pour la mise en œuvre du projet social.

- La fonction d'Animation Globale est à conforter dans un contexte socio-économique qui s'est fragilisé ces dernières années. Elle reste insuffisamment reconnue par les partenaires locaux. Cet état de fait ne facilite pas la définition et les modalités de financement du fonctionnement de l'Association.

- Les mutations démographiques et socio-économiques du territoire et plus largement de la nation, nous conduisent à renforcer l'accompagnement des initiatives d'habitants dans le cadre de démarches participatives et citoyennes, atteindre les publics les plus défavorisés et permettre à tout un chacun d'occuper la place qui lui revient.

- Notre rôle d'acteur de développement social durable est à concevoir plus largement : nous ne devons plus être uniquement acteur mais progressivement avoir un rôle fédérateur des interventions innovantes en matière d'animation de la vie sociale.

4- LE CONTEXTE TERRITORIAL

ANCRAGE DANS LE TERRITOIRE

D'un territoire d'implantation vers un territoire d'influence pour parvenir à un territoire d'intervention.

4.1- Territoire d'implantation

- En 1975, l'Association est créée par un groupe d'habitants de la commune de Lagord. La dénomination de l'Association comme « Centre Social de Lagord » est la conséquence de son implantation territoriale. De suite, des locaux ont été mis à disposition par la commune, qui, en 1983, a construit le bâtiment encore occupé à ce jour.

- Les lois de décentralisation ont élargi ou redéfini les champs de compétences des collectivités.

La commune de Lagord et l'Association ont ainsi construit leur partenariat, technique et financier, au service de l'animation de la vie sociale, en lien avec les politiques publiques et les besoins de la population du territoire communal.

Rappel de quelques étapes de la contractualisation technique et financière avec la commune de Lagord.

- en 1983, une subvention pour le fonctionnement de la structure est définie et allouée : convention pluriannuelle de fonctionnement.

- en 1991, la commune revoit les modalités d'accueil de la « petite enfance » (crèche municipale) et propose à l'Association d'accueillir les enfants à partir de 3 ans (ALSH petite enfance) : en conséquence, la fréquentation de l'accueil de loisirs existant augmente et nécessite de nouveaux moyens. L'Association est alors soutenue financièrement, de façon partielle, dans le cadre du contrat enfance (CAF – Collectivité, CSC). Un local commun est construit, utilisé à la fois par la récente halte garderie municipale et l'accueil de loisirs 3 / 5 ans (mercredi et vacances) de l'Association.

- en 1999, la commune inscrit et définit dans son PEL, le soutien à l'Association pour la professionnalisation de l'équipe « enfance jeunesse ».

Les contrats « Enfance » et « Temps Libre » sont contractualisés entre le CSC, la commune et la CAF.

4.2- Territoire d'influence

Une première étape autour de la jeunesse :

A partir des années 90, la métamorphose de la question sociale se traduit par l'émergence de nouveaux acteurs et nouveaux métiers dans le champ du social. Les priorités définies par l'Etat et les Collectivités Territoriales mettent parfois à mal les valeurs de l'éducation populaire, qui peuvent être ressenties comme obsolètes, à côté des politiques d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Parallèlement aux évolutions des politiques territoriales, en 1994 l'Association évoque pour la première fois la notion d'Intercommunalité dans son projet social. Cette nouvelle dimension territoriale, qui n'est pas administrative, s'exprime dans le cadre des actions pour la jeunesse, avec les premiers dispositifs relayés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, comme « Eté jeunes » (action qui veut prendre en compte les sociabilités existantes entre les jeunes des trois communes).

L'Accueil de loisirs 10 / 13 ans devient l'Espace multi-activités Soleïados 12 / 17 ans et s'articule dans le cadre d'un partenariat significatif : le Collège, les collectivités du territoire, l'ASPPT, la Direction Départementale de La Jeunesse et des Sports.

La loi de Cohésion Sociale réaffirme la lutte contre toutes les formes d'exclusion dont celle de l'accès aux loisirs, aux vacances et à la culture.

Des actions et dispositifs se mettent en place dans le cadre des thématiques de la Politique de la ville.

Un diagnostic, réalisé dans le territoire des trois communes, conduit à la création d'un Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance. Le maire de Lagord en est le Président. Le cadre juridique confirme et institutionnalise l'intérêt des communes à travailler ensemble pour les actions « jeunesse ».

Ces actions, définies par les membres du Conseil, sont pilotées et conduites par le CSC. La commune de Lagord (avec le soutien de la CDA) recrute un agent de médiation (emploi jeune) qui est mis à la disposition de l'Association pour l'animation des différentes actions jeunesse.

Le point d'ancrage de ces actions de prévention est le Collège Jean Guiton.

Au début des années 2000 plusieurs changements :

La municipalité de Nieul sur Mer reprend la gestion du centre de loisirs associatif de la commune, se dote d'un service « enfance jeunesse » et définit son PEL.

De nouveaux élus sont en place dans les communes de Nieul sur Mer et L'Houmeau. Un nouveau principal arrive au Collège Jean Guiton, et la direction du CSC change également.

La Prévention de la Délinquance devient compétence de la CDA, et le Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance n'a plus d'existence juridique. Le CASPD (Conseil d'Agglomération de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) anime, au niveau de La CDA, cette politique avec un découpage nord / sud qui ne regroupe pas les trois communes.

L'agent de médiation municipal quitte le poste pour une formation professionnelle et est remplacé.

La conjugaison de ces différents facteurs ralentit les premières actions engagées et nécessite la redéfinition de l'ancrage du CSC dans un territoire élargi.

Seconde étape :

- Les actions « jeunesse » se poursuivent au Collège Jean Guiton et dans le cadre de l'espace multi-activités Soleïados situé à La Pinelière (ASPTT).
- La commune de L'Houmeau reste partenaire tout en étudiant (en 2003) la mise en place de son PEL, dont le projet est partiellement validé.
- Le Local jeunes implanté à Lagord reste géré par le CSC jusqu'en 2007.
- La commune de Nieul sur Mer gère son Local jeunes jusqu'en 2009.

Dans le cadre du renouvellement de son projet social (2002 / 2005), l'Association présente pour la première fois un projet **d'actions collectives familles**, agréé en même temps que le projet.

Le but de ces actions collectives est de soutenir les parents dans leur fonction parentale.

La structure regroupe à nouveaux les acteurs des collectivités à partir de cet axe. Le projet parentalité est piloté par des techniciens, administrateurs, élus municipaux, parents d'élèves et habitants des trois communes.

Au cours des années, la mise en réseau des acteurs s'est affirmée autour des projets liés à la parentalité : soirées d'échanges - espace ludothèque (actions pour les structures petite enfance, les assistantes maternelles et les familles de 2003 à 2008), et plus récemment les projets « Citoyens du monde », « Initiatives d'habitants » (spectacles en partenariat avec la Coursive, sorties familles ...) « Santé, bien-être et bien vieillir ».

Le développement de la fonction d'animation globale et le passage de la sectorisation à une démarche transversale ont favorisé l'approfondissement de l'ancrage territorial du CSC.

4.3- Territoire d'intervention

Vers le renforcement de l'ancrage territorial :

Par la démarche collective et citoyenne, le projet en direction des familles répond aux demandes de la population et apporte une plus-value aux actions déjà mises en place par les trois collectivités locales.

On observe également que l'élargissement du RAM (Relais Assistantes Maternelles) aux trois communes est une étape significative dans les relations et modes de collaboration entre les communes.

4.4- Cartographie



4.5- Quelques caractéristiques du territoire

Certaines caractéristiques dans le territoire, qui ont été abordées dans les premières analyses partagées avec les collectivités locales et autres acteurs, sont à mettre en évidence.

La population :

Concernant l'évolution de la population, celle-ci est essentiellement liée aux flux migratoires. Les chiffres INSEE (2008) mettent en évidence un solde migratoire déficitaire pour les communes de Nieul sur Mer (-0,5) et L'Houmeau (-0,2) alors que pour Lagord, le chiffre est de +2,1 (270 foyers supplémentaires).

Néanmoins ces tendances se modifient, sensiblement pour Nieul sur Mer et fortement pour l'Houmeau.

Cela s'explique par une densification de l'habitat très importante notamment pour La commune de L'Houmeau. En effet, la réalisation de logements (dont 20% locatifs sociaux), collectifs et privés, appartements et maisons individuelles pour des primo accédants vont produire dès cette année un flux migratoire très important (près de 1000 habitants).

On peut souligner que le taux de natalité de ces trois communes est globalement inférieur de 10% à celui de la Charente-Maritime.

Un autre élément significatif est le vieillissement de la population dans les trois communes.

La tranche des 60 / 74 ans connaît une hausse importante dans les communes de Lagord et L'Houmeau ; La part des plus de 75 ans est de 12 et 13 % pour ces deux communes.

A Lagord, les 60 ans et plus, représentent 32,90% de la population totale, à l'Houmeau près de 36%. Pour Nieul, les proportions sont bien inférieures.

L'ensemble des acteurs prend la mesure de cette tendance :

Les CCAS ont inscrit dans leurs priorités l'accompagnement des publics âgés et des familles accompagnantes. Les éléments recueillis, notamment auprès du CCAS de Lagord, font état des démarches entreprises aux côtés des acteurs du Conseil Général pour favoriser le maintien à domicile en développant notamment les actions d'information et de communication : brochures, forum. L'implantation d'un CLIC est à l'étude dans le territoire. Cet organisme a pour missions l'information et la coordination entre tous les acteurs.

Le centre socioculturel repère les mêmes tendances de vieillissement dans la typologie des adhérents et souligne que la plupart des ateliers adultes accueillent en très grande majorité des retraités.

L'association souhaite renforcer son axe intergénération et développer au travers du projet « santé bien-être et bien vieillir », une attention particulière à ce nouveau contexte. Il paraît pertinent de s'associer aux diverses réflexions concernant le vieillissement, s'impliquer plus significativement dans une approche territorialisée de ce phénomène, et s'appuyer sur le schéma départemental des personnes âgées.

La fédération des Centres Sociaux a également engagé un travail à titre expérimental avec différents centres du département.

Néanmoins, la tranche des 0 / 19 ans se maintient pour la commune de Lagord. Elle a enregistré une baisse pour Nieul sur Mer et L'Houmeau. Toutefois, les tendances peuvent évoluer en fonction de la densification de l'habitat.

Petite enfance / enfance :

La commune de Lagord, est dotée d'une structure petite enfance (Crèche et Halte garderie) ainsi que d'un Relais Assistantes Maternelles. Elle a complété récemment son équipement avec une consultation de Protection Maternelle et Infantile. Elle propose également un accueil parents / enfants animé par des professionnels de La crèche et du RAM. Concernant la commune de Nieul sur Mer, on note une association d'assistantes maternelles qui s'intègre progressivement dans les actions du RAM qui se sont étendues aux trois communes ainsi qu'une crèche parentale.

Les communes de Nieul sur Mer et L' Houmeau ont mis en place leurs services ALSH Petite enfance / enfance et la commune de Lagord s'est appuyée sur le centre socioculturel pour ce service.

Le centre socio culturel prévoit de pérenniser le travail en réseau entre les différentes structures et de faciliter les synergies entre les élus, techniciens et habitants impliqués dans l'axe parentalité et les projets transversaux (« citoyens du monde », « santé bien-être » et « bien vieillir »).

La dimension du développement durable, sera également présentée aux habitants lors de rencontres.

Notre participation aux différents projets éducatifs locaux est un axe prioritaire en cohérence avec les politiques éducatives et sociales. Elle favorise l'émergence d'une vision partagée et d'actions communes.

Jeunesse :

Les habitants, administrateurs et élus des collectivités font un constat commun de la difficulté d'associer les jeunes du territoire à une dynamique de projet, et de concrétiser leur participation à la vie sociale. Ils expriment également leur vision d'un éclatement des politiques « jeunesse » entre plusieurs secteurs (temps libre, sport, culture, santé, emploi, logement...). La jeunesse est rarement envisagée de façon globale.

Ces remarques font écho aux évaluations de l'INJEP et aux constats de différents acteurs (diagnostic territorial agenda 21, Conseil de développement). La CAF, en réponse aux mêmes constats, a renforcé le dispositif d'accompagnement des initiatives des collégiens.

Le rôle de notre association en tant qu'acteur du développement social durable nous conduit à nous associer aux cotés des différents partenaires (PEL Lagord, PEL Nieul sur Mer) et commune de L' Houmeau, et à revisiter les orientations en direction des publics jeunes. Il y a un enjeu fort à mutualiser les ressources et les compétences à l'échelle du territoire pour contribuer, dans une dimension plus large, à la politique en direction de la jeunesse.

La question du travail en réseau, voire du partenariat, est un levier pour les actions à mener dans le territoire. Il semble nécessaire de s'acheminer vers une construction commune, en s'interrogeant sur les attentes des jeunes, et réunir les conditions de leur implication dans la vie sociale.

Concernant l'historique des PEL dans les trois communes, on peut souligner une première initiative concernant un PEL à L'Houmeau dès 2004, mais qui n'a abouti que partiellement à cette époque. La nouvelle tendance démographique peut amener à repenser la mise en place d'une démarche Projet Educatif Local.

Nous prenons comme exemple le RAM de Lagord qui œuvre sur le territoire. Il a été noté au départ de ce développement quelques freins. Actuellement, les acteurs sont satisfaits de ce que cela produit pour les familles, les enfants. Les assistantes maternelles indépendantes se joignent aux actions festives et éducatives. L'impulsion de la CAF dans la concrétisation de ce projet est à souligner.

Le collège Jean Guiton qui regroupe en plus grand nombre les élèves des communes de Lagord, Nieul sur Mer et L'Houmeau, ainsi que les élèves de Marsilly et bientôt Esnandes,

reste **le point d'ancrage** pour l'émergence d'actions en direction des familles et de la jeunesse du territoire (parentalité, intergénération, citoyenneté).

Le centre socio culturel gère l'ALSH Soleïados en direction des 10 / 14 ans pendant les périodes de vacances. Il est soutenu par les communes de Lagord et L'Houmeau (moyens financiers et matériels), dans des proportions toutefois très différentes.

Le local jeune communal de Lagord, accueille les 12 / 17 ans. Ses missions se situent dans le champ d'actions socio-éducatives, de prévention et d'information - orientation du public ciblé.

L'association sportive CAP AUNIS a pris le relais de la commune pour la mise en place de stages multisports durant l'été.

Le service jeunesse de Nieul sur Mer s'est trouvé contraint de fermer le Local Jeunes. L' élu municipal en charge de ce dossier souligne que « les jeunes ne font pas émerger de besoins particuliers et sont très mobiles ». Les parents de la commune font effet du manque de propositions essentiellement pour les préados.

La Mission Locale :

LES JEUNES et la FREQUENTATION de la MISSION LOCALE

	2005						2008						2009					
	Effectifs (144)			%			Effectifs (165)			%			Effectifs (189)			%		
	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau
Accompagnement																		
Jeunes suivis	59	66	19	40,97	45,83	13,19	80	68	17	48,48	41,21	10,30	88	84	17	46,56	44,44	8,99
1er accueil	24	29	7	40,00	48,33	11,67	33	26	8	49,25	38,81	11,94	41	40	10	45,05	43,96	10,99

Tranches d'âges	2005						2009					
	Effectifs			%			Effectifs			%		
	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau
jeunes suivis :												
16 / 17 ans				1,70	6,10	NS	10			5,29		
18 / 21 ans				55,90	53,00	36,80	89			47,09		
22 / 25 ans				26,30	40,90	57,50	84			44,44		
26 ans et +							6			3,17		
TOTAL							189					

516 entretiens pour 167 jeunes

Mois	nombre
janvier	61
février	28
mars	35
avril	30
mai	35
juin	46
juillet	32
août	28
septembre	58
octobre	58
novembre	58
décembre	47

Propositions

Thème proposition	Nb de propositions	%
Accès à l'emploi	594	54,40
citoyenneté	42	3,85
Formation	219	20,05
Logement	45	4,12
Loisirs, sport, culture	2	0,18
Projet professionnel	187	17,12
Santé	3	0,27
TOTAL	1092	100,00

Entrées en situation sur la période

Catégorie situation	Nb de situations
contrat en alternance	7
emploi	65
formation	33
immersion en entreprise	10
non professionnelle	2
scolarité	5
TOTAL	122

Entrées dans un programme sur la période

Programme	Nb
CIVIS V et plus	19
CIVIS VI - VB	10
parrainage	3
PPAE - PAP	33
TOTAL	65

L'association est assez impliquée aux cotés de la Mission Locale, notamment dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes 18 / 25 ans : confirmation de projet professionnel, travail sur les freins et les difficultés rencontrées par les jeunes avant d'accéder à l'emploi. Ses travaux sont formalisés par des conventions.

C'est aussi le cas avec les établissements scolaires pour l'accompagnement de stagiaires à la découverte du secteur associatif, du métier d'animateur, ou ceux des personnels administratifs.

D'autres organismes nous sollicitent dans le cadre de missions d'insertion sociale et professionnelle.

Situation des familles :

Les données statistiques CAF 2009 nous renseignent sur la situation des familles, et viennent compléter les statistiques INSEE.

Population allocataire :

Seule la commune de Lagord est en hausse.

Le nombre des familles monoparentales est en sensible augmentation dans le territoire, soit Lagord : 142, Nieul Sur Mer : 124, L'Houmeau 35 familles.

Certaines de ces familles qui fréquentent le centre font part de leurs difficultés à gérer seules les aspects de la vie quotidienne, et ne parviennent que rarement à « s'offrir » du temps libre. Elles rencontrent également des freins économiques pour rester dans les communes du territoire en raison des coûts élevés des logements. Ces familles se retrouvent rapidement en situation d'endettement.

Nous constatons que la situation de pauvreté économique délite les liens sociaux, amène un repli sur soi.

Certaines familles participent aux actions du centre, se rapprochent de l'axe parentalité et inscrivent leurs enfants aux sorties ALSH.

La majeure partie des familles bénéficiaires des allocations est constituée de couples avec 0 ou 1 emploi dans la même proportion pour Nieul sur Mer et Lagord, suivie des couples avec 2 emplois.

Par rapport à 2005, les taux concernant **la part des allocations dans les revenus des familles** sont sensiblement à la hausse concernant la tranche de 25 à 50% pour les communes de Lagord et l'Houmeau, identiques pour la tranche 50 / 75 % et la part des 75 / 100%, sauf L'Houmeau non renseigné.

En 2009, Lagord, 13,8%, Nieul sur Mer 7,63 % et L'Houmeau 5,56% pour la part des 100%.

Le nombre de bénéficiaires du RSA dans ses différentes composantes est pour Lagord de 206 bénéficiaires, Nieul Sur Mer 136 bénéficiaires, L'Houmeau 32 bénéficiaires.

Répartition	2009					
	Effectifs			%		
	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau	Lagord	Nieul s/mer	l'Houmeau
RSA socle	66	40	8	32,04	29,41	25,00
RSA activité	31	22	6	15,05	16,18	18,75
RSA socle + activité	6	6	2	2,91	4,41	6,25
RSA non majoré	87	59	15	42,23	43,38	46,88
RSA majoré	16	9	1	7,77	6,62	3,13
TOTAL	206	136	32	100,00	100,00	100,00

Population active :

Concernant **les catégories socio professionnelles**, la tendance dans une grande partie de la CDA y compris dans les communes de Lagord et L' Houmeau, est une augmentation des professions intermédiaires et cadres supérieurs. En proportion, cette évolution est plus faible à Nieul sur Mer.

Le **taux de demandeurs d'emploi** est plus faible que la moyenne de la CDA et plus particulièrement la moyenne nationale. Le nombre croissant de retraités est en partie constitutif de cette tendance.

Néanmoins, on peut constater que certaines familles qui travaillent ont des revenus faibles, et sont bénéficiaires du RSA complément d'activités pour contenir les phénomènes de pauvreté économique.

Une récente étude interne des quotients familiaux indique une augmentation de quotients bas, une baisse des quotients intermédiaires, et une constance des quotients les plus élevés. Cette tendance se vérifie également avec les passeports temps libres CAF.

Dans ce contexte, le maintien de la politique tarifaire de la structure, qui garantit la mixité sociale et l'accès au plus grand nombre, est d'autant plus indispensable.

Le tissu économique :

On peut souligner que 20% des actifs de la commune de Lagord exercent une activité dans leur lieu de résidence, essentiellement dans le secteur des services. Le terrain militaire rétrocédé à la CDA sera utilisé pour l'implantation d'entreprises et d'un pôle recherche dans les nouvelles technologies liées à l'environnement. On note l'extension des commerces dans les quartiers de Lagord, La Vallée et Lagord Vendôme.

Pour les communes de Nieul sur Mer et L' Houmeau, les données statistiques (2008) présentent une diminution des entreprises du secteur industriel, et une faible évolution des activités de services.

Il est vrai que la Commune de L' Houmeau a souhaité maintenir un aspect « village » dans le centre Bourg. Nous pouvons imaginer que cette configuration très attractive évoluera certainement en raison de la densification de l'Habitat. Pour Nieul sur Mer, l'évolution en termes de services est plus ancienne.

Les relations du centre socioculturel avec les acteurs du tissu économique sont peu fréquentes. Cependant, il serait opportun d'élargir notre vision et de se rapprocher de ces acteurs de la vie sociale ; Apprendre à mieux se connaître et identifier les éventuelles formes de collaboration.

Elus et habitants ont souligné que pour les nouveaux habitants, bien qu'accueillis par les municipalités (rencontre nouveaux arrivants), des difficultés d'intégration sont à souligner.

L'idée aussi serait de vérifier, pour quelques quartiers qui se sentent isolés, si certains besoins de ces populations ont déjà été pris en compte, et par quels équipements ?

Le tissu associatif :

Le tissu associatif très dense dans la commune de **Nieul sur Mer** constitue un étayage important de l'animation de la vie sociale. La collectivité coordonne et s'efforce d'impulser des événements fédérateurs, notamment en valorisant la façade atlantique (fête du port du Plomb). Extension et réhabilitation d'équipements sportifs, culturels et associatifs ont été effectuées.

Concernant la commune de **L' Houmeau**, l'arrivée massive et regroupée de nouveaux habitants est à prendre en compte. Il sera donc important de recenser les besoins émergents, et de déterminer quel type de contribution apporter.

La maison intergénération de L'Houmeau accueille certaines associations comme le groupe des aînés, et dispose d'une salle initialement prévue pour un groupe de jeunes en autogestion. La salle de l'Orangerie est également mise à disposition pour les associations, le RAM, et les soirées d'échanges, groupe parentalité.

L'implantation du centre socioculturel depuis de nombreuses années dans la commune de **Lagord**, se repère comme un des leviers de l'animation sociale et de développement local de la commune. Le tissu associatif est moins dense. On repère peu de lien entre les associations, à l'exception des associations sportives pour lesquelles est mis en place un forum depuis quelques années. Les Lagordais disent, « être bien dans leur commune, et disposer d'équipements sportifs et culturels adaptés à leurs besoins » (Résultat du diagnostic (IFAC) impulsé par la municipalité en 2008.

Des extensions et réhabilitations d'équipements ont été et vont être entreprises. Les impacts pour le centre socioculturel sont à l'heure actuelle assez flous mais demandent une attention particulière pour continuer à répondre aux besoins des adhérents et de la population en général.

Dans l'élaboration de notre projet, nous nous sommes efforcés de mettre en adéquation les besoins sociaux avec le diagnostic territorial. Globalement, nous nous sommes appuyés sur une analyse partagée des éléments statistiques, sur la vision et les besoins identifiés par les acteurs (partenaires, collectivités locales, habitants), sur les résultats de l'évaluation et les ressources du territoire.

5- LE PROJET

LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Pour donner de la cohérence aux travaux des différentes commissions, il était nécessaire de mettre tous les acteurs au même niveau de connaissance des textes de référence, des valeurs et principes d'actions d'un CSC.

Cette démarche collective de réflexion et d'appropriation a servi de socle à l'élaboration du projet.

5.1- Cadre de référence et valeurs

Les circulaires CNAF :

Rappel des missions historiques du CSC :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale : ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation ; activités et service à finalité sociale.
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, développement des liens sociaux et familiaux.
- Un lieu d'animation sociale : prise en compte de la demande sociale et des initiatives, développement de la vie associative.
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices basé sur le développement du partenariat.

La fonction d'animation globale :

Circulaire CNAF 1995

Extrait :

« La fonction d'animation globale et la coordination correspondent aux missions assignées au centre social, l'exercice de cette fonction est assuré par un personnel qualifié.

L'animation globale, condition de l'autonomie du centre social, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. Caractérisée par un territoire, une approche polyvalente, qualitative et collective de l'environnement, l'implication des habitants dans les actions concernant leur vie quotidienne, elle favorise l'exercice de la citoyenneté et l'échange social.

L'animation globale implique une dynamique et une capacité d'adaptation pour répondre au mieux aux besoins des habitants. »

La Charte fédérale des Centres sociaux et socio culturels :

Nos valeurs fondatrices :

Dignité Humaine :

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme.

Solidarité :

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société.

Démocratie :

Vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

La Charte de l'Education populaire :

Le projet s'appuie sur les valeurs de l'Education populaire : « l'Education populaire est un courant d'idées qui milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre afin de permettre à chacun de s'émanciper et de trouver la place de citoyen qui lui revient.

Elle se définit généralement en complément des actions de l'enseignement formel. C'est une éducation des loisirs qui reconnaît à chacun la volonté et la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Elle ne se limite pas à la diffusion de la culture académique ni même à l'art au sens large, mais également aux sciences, aux techniques, aux sports et aux activités ludiques...

En réalité tous ces apprentissages sont l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter. ».

(Référence : revue Repères des centres sociaux)

5.2- Concepts

La citoyenneté :

Nous ajustons nos points de vue en partant de la définition du concept de citoyenneté et des valeurs déclinées : civilité, civisme, solidarité.

- Nous notons que le concept de citoyenneté renvoie aux valeurs inscrites dans la Charte fédérale (démocratie, respect de la dignité, solidarité) et aux processus d'émancipation et de participation à la vie de la cité.

- Nous convenons de situer la citoyenneté comme la finalité du projet social participatif.

- Nous relevons l'importance de la solidarité, non seulement comme attitude d'ouverture aux autres ou d'aide aux plus démunis, mais aussi comme élément constitutif du lien social.

Les liens entre les hommes permettent d'assurer leur protection face aux aléas de la vie, mais aussi de satisfaire leur besoin vital de reconnaissance, source de leur identité et de leur existence.

L'égalité d'accès aux droits de protection et de reconnaissance sociale est constitutive de l'indépendance, de l'autonomie et du développement de chaque personne.

Au-delà des notions de droits et devoirs plus « formels » du citoyen, nous nous attachons plus spécifiquement au choix de chacun d'être ou ne pas être « citoyen actif » (en dehors du strict droit de vote). Nous notons qu'il y a différentes manières d'être actifs dans la vie de la cité.

L'association a donc un rôle significatif à tenir auprès des habitants de son territoire, en les accompagnant dans un processus de démarche participative (émancipation et implication) pour mettre en place et réaliser un projet commun d'intérêt général.

Elle doit permettre à chacun de pouvoir déterminer et occuper la place qui lui revient dans la vie de la cité.

Le développement durable :

Le Conseil d'Administration adopte le concept de développement durable comme **démarche transversale** du projet social.

Ce concept se résume pour nous en une phrase :

« Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (1987 - Mme Gro Harlem Bruntland, ancienne premier Ministre de Norvège).

*« Le but du développement durable, élaboré au cours des années 1980, impose de penser et d'agir à partir de nos valeurs de référence : dignité humaine, solidarité, démocratie, de façon transgénérationnelle, c'est-à-dire de viser une double solidarité horizontale, à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations présentes et à venir. Le développement durable implique une vision élargie du bien être humain et de l'émancipation des personnes, **une ouverture à l'universalité autant qu'à la durabilité.***

L'intégration de la notion de durabilité permet de renforcer le lien entre le local et le global et réintroduit du politique, au sens noble du terme, à la fois dans les projets des habitants que nous accompagnons comme dans nos démarches de production du projet social.

L'intégration de la notion de durabilité nous obligerait notamment à renforcer notre capacité à évaluer les effets du projet social sur le plan interne, et bien sûr externe, et ce, sur les 4 dimensions consécutives du développement durable :

Economie - Social - Environnement - Gouvernance.

5.3- L'Identité associative du CSC « Les 4 vents »

L'étude et l'analyse de notre système, effectuées dans le cadre du DLA, ont mis en évidence le besoin de renforcer l'identité de l'association.

Un premier acte significatif de l'évolution du CSC dans sa volonté de renforcer son identité a été la modification des statuts en 2007.

Son but (article 2) a alors été précisé :

- Assurer un rôle effectif dans l'animation et le développement social local du territoire dans lequel il est inséré.
- Participer à la prévention des risques d'exclusion.
- Susciter et assurer la participation effective des habitants du territoire, personnes ou groupes.
- Développer, mettre en œuvre, avec le concours d'un personnel qualifié et de bénévoles, des actions et des projets à caractère social, éducatif et culturel, ouverts à toutes les catégories d'âges, et sans discrimination de principe.
- Constituer un espace d'accueil, d'écoute et d'expression.
- Accueillir, promouvoir et éventuellement solliciter la participation de tout groupe dont les buts sont compatibles avec ceux du Centre et qui adhèrent aux dispositions du règlement intérieur.

Un second acte a conforté cette démarche : en juin 2010, le CSC de Lagord est devenu le CSC « Les 4 Vents ».

Ce changement de nom devrait permettre la meilleure visibilité de l'Association dans son territoire composé de plusieurs communes.

La culture commune (réflexion collective autour des textes de référence et des valeurs, échanges, explicitations des différents points de vue...) des acteurs de l'Association

(administrateurs, bénévoles, salariés) constitue un atout supplémentaire dans la démarche participative et facilitera le portage et la conduite du projet. Cette dimension d'échanges, d'appropriation des textes de référence, de débats, est à développer et à élargir au plus grand nombre d'adhérents. Cette démarche sera renouvelée régulièrement, aux étapes importantes de la vie associative. L'axe de formation des acteurs sera présenté dans le chapitre des « Moyens du projet ».

5.4- Les Finalités

Les participants se sont largement inspirés de la charte fédérale pour signifier les finalités :

*«Un centre Socio-Culturel entend être un **foyer d'initiatives** porté par les **habitants associés**, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un **projet de développement social durable** pour l'ensemble de la population d'un territoire et permettre à chacun de s'émanciper»* et d'occuper la place de **citoyen actif** qui lui revient.

Attaché aux valeurs de référence que sont la démocratie participative, la solidarité et la dignité, le centre entend favoriser les synergies entre les différents acteurs, créer du lien social et lutter contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination.

En partenariat avec les collectivités locales, institutions et autres acteurs de l'intervention sociale, il contribue au développement social durable par la mise en œuvre d'actions éducatives, sociales et culturelles concertées et pertinentes.

5.5- Les Objectifs généraux

- Développer et mieux structurer notre approche territoriale.
- Donner une meilleure visibilité du rôle et des missions de l'Association.
- Renforcer la démarche participative des habitants à l'échelle de notre territoire d'influence.
- Favoriser et accompagner les actions citoyennes dans une dimension de développement durable.
- Développer les liens sociaux et familiaux, l'intergénération en valorisant les ressources et compétences de chacun.
- Créer les conditions de la mise en réseau des acteurs et définir des partenariats durables.

5.6- La dimension transversale : Le développement durable

La dimension transversale que nous souhaitons mettre en exergue est le Développement Durable enraciné dans le territoire et plus spécifiquement le pilier social.

Le pilier social du Développement Durable vise à satisfaire les besoins humains et à répondre à des objectifs d'équité et de cohésion sociale. Il englobe notamment les questions de santé, de logement, de consommation, d'éducation populaire, d'emploi, de loisirs, de culture. Il désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion.

Le Développement Durable met l'Homme au cœur du développement.

La gouvernance permet d'en faire l'exemple d'une démocratie participative. C'est en effet un mode d'élaboration et de mise en œuvre de projets qui se fonde sur :

- La prise en compte de la pluralité des acteurs.
- Un processus collectif de conception, de négociation et de légitimation des actions et des projets envisagés.

Une étude réalisée au niveau national, (par le centre de ressources du développement territorial) sur les «Agenda 21» met en évidence que ce volet social s'articule plus facilement à l'échelle territoriale.

C'est au niveau du territoire que certaines actions, voire innovations, qui concourent à la lutte contre l'exclusion et la cohésion sociale peuvent venir compléter les politiques menées par les collectivités locales ou les politiques publiques traditionnelles.

La gouvernance, la dimension transversale, et la proximité avec les habitants permettent une réponse plus efficiente aux besoins des individus et une prise en compte des spécificités du territoire.

Ce choix s'accorde avec les valeurs et principes d'action mis en œuvre dans le cadre d'un projet social participatif, ainsi que le définissent les différents référentiels (CNAF, charte des centres sociaux et socio culturels, charte de l'éducation populaire).

Des rencontres avec la chef de projet pour l'Agenda 21 (qui est en cours d'élaboration pour la CDA de La Rochelle) ont permis de recenser différents outils de sensibilisation et de formation des équipes au développement durable.

Un plan d'actions a été retenu et sera réalisé dans la première année du projet ; dans un premier temps en direction des bénévoles et usagers du centre puis étendues à la population du territoire.

Les actions ciblées sont :

- La formation de personnes relais (effet papillon).
- L'implication d'un professionnel dans une démarche collective de définition d'indicateurs de santé.
- Une démarche de sensibilisation auprès de quelques familles du centre.
- Un projet de sensibilisation en direction des collégiens.

Le Forum 21 qui s'est déroulé en début d'année à La Rochelle a informé la population de la CDA, sur la démarche de mise en place de l'Agenda 21.

Dans la phase du diagnostic, des ateliers ont été proposés aux habitants, ainsi que des questionnaires. Les résultats de ces démarches Agenda 21 complète l'analyse des besoins et confortent nos orientations et le choix de nos actions.

Une évidente collaboration s'est amorcée et devrait produire des effets significatifs sur la connaissance et l'implication de la population en termes de développement durable.

5.7- Les Axes de développement

- TERRITOIRE
- CITOYENNETÉ
- INTERGÉNÉRATION – BIEN VIEILLIR
- PARENTALITÉ

6- LES ACTIONS DU PROJET

6.1- TERRITOIRE

Lors de la première réunion « renouvellement projet social », a été soulignée la nécessité de réaffirmer **la posture et l'impact de l'association dans son territoire d'influence, voire renforcer son rôle en tant qu'acteur du développement social local.**

Constats :

Jusqu'à présent, nous parlions d'intercommunalité, mais il a paru plus pertinent de passer au terme territoire, d'une part pour ne pas créer de confusion avec une logique administrative, et, d'autre part, prendre en compte les mutations territoriales à l'œuvre actuellement.

Le choix de cet axe **territoire** consiste à développer et mieux structurer notre approche territoriale dans une démarche de **développement social durable.**

L'association envisage également de s'acheminer au cours des quatre prochaines années, vers une posture plus « fédératrice » des initiatives territoriales. Elle élargira la prise en compte des priorités et centres d'intérêts des collectivités locales, des habitants, des associations. Il s'agit de contribuer au développement des synergies entre les acteurs de notre territoire.

Objectif général :

Renforcer dans le territoire le rôle de l'association, en tant qu'acteur du développement social local, en capacité d'accompagner les innovations et de construire des complémentarités dans les projets territoriaux de développement social.

6.1.1- Action 1

Objectifs spécifiques :

- Ouvrir notre organisation plus fortement sur son environnement, notamment le territoire d'influence.
- S'appuyer sur les ressources du territoire.
- Rencontrer et impliquer plus largement l'ensemble des acteurs.
- Renforcer le partenariat avec les communes de L'Houmeau et Nieul sur Mer.

Objectifs opérationnels :

- Améliorer la démarche diagnostic.
- Développer nos capacités à mobiliser les ressources externes.
- Développer nos capacités d'accompagnement et d'expertise.
- Mener un travail prospectif.
- Favoriser des temps de réflexion avec les élus des collectivités locales, les acteurs institutionnels et de terrain.

Moyens :

- Information des équipes.
- Actions de formation des acteurs (bénévoles, administrateurs, salariés).
- Réorganisation structurelle (dégager du temps).
- Rencontres régulières et périodiques avec les acteurs du territoire.

Principaux effets attendus :

Le centre social est en mesure de mieux identifier les priorités et centres d'intérêt des acteurs.

Le centre social est considéré comme pôle ressource par ses partenaires et autres acteurs du territoire.

Le centre social contribue à une culture partagée dans le territoire.

Indicateurs :

- Instances de concertation avec les collectivités locales et autres acteurs.
- Nombre de rencontres de ces instances.
- Quantifier la participation du centre aux instances locales.
- Mesurer les formes de sollicitation des acteurs.

6.1.2- Action 2

Constats sur le territoire :

Nous avons évoqué **certaines caractéristiques** sur le territoire à partir des premières analyses partagées.

Dans la commune de **Lagord**, certains quartiers s'identifient mal en tant que Lagordais, ou se sentent isolés. Pour le quartier du Lignon, c'est essentiellement le fait d'être excentré qui semble constituer une difficulté (manque de commerces de proximité, peu attractif en termes de vie sociale).

Les quartiers périphériques : La vallée, Lagord Vendôme et La Descenderie, regroupent une partie d'habitants pour lesquels des situations de précarité, d'isolement et de mobilité ont été repérées. Il sera souhaitable de se rapprocher des centres sociaux rochelais qui peuvent être susceptibles d'accueillir ces populations du fait de leur proximité. L'idée est de vérifier si certains besoins de ces populations ont déjà été pris en compte par ces équipements.

Pour les nouveaux habitants (soit 270 foyers supplémentaires), bien qu'accueillis par la municipalité (rencontre nouveaux arrivants) des difficultés d'intégration sont à souligner.

Concernant la commune de **L'Houmeau**, l'arrivée massive et regroupée de nouveaux habitants est un élément très significatif. Il est donc important d'accompagner le recensement des besoins émergents et de déterminer en commun le type de contribution à apporter.

6.1.3- Action 3

Objectifs spécifiques :

- Soutenir les initiatives en terme de développement social.
- Contribuer à l'animation de la vie sociale dans les quartiers excentrés et en extension des communes de Lagord et L'Houmeau.

Objectifs opérationnels :

- Mieux identifier et croiser nos données concernant le public en situation d'isolement, précarité et les difficultés de mobilité dans ces quartiers.
- Renforcer le contact avec la population de ces quartiers.
- Favoriser la démarche participative des habitants de ces quartiers.

Moyens :

- Réaliser une cartographie de nos adhérents, des populations, services, organismes.
- Rencontrer les centres sociaux rochelais à proximité.
- Animations festives « déclic » dans ces quartiers.
- Concevoir l'accompagnement des groupes d'habitants.

Principaux effets attendus :

- Le centre social est en mesure de répondre à des besoins bien identifiés.
- Le centre social accompagne les habitants et les collectivités dans la réponse aux besoins.

Indicateurs :

- Une action « déclic » dans chaque quartier.
- Emergence de personnes et d'actions relais.
- Concertation voire collaboration avec les centres sociaux à proximité.

6.1.4- Action 4

Jeunesse

Nous pouvons souligner qu'au cours des différentes commissions thématiques, la question de la jeunesse a été abordée que ce soit dans la « dimension transversale », « le soutien à la parentalité », « l'intergénération » voire la place de la jeunesse dans le « territoire » ainsi que « jeunesse et citoyenneté ».

Constats :

Le collège Jean Guiton qui regroupe en plus grand nombre les élèves des communes de Lagord, Nieul sur Mer, L'Houmeau, ainsi que les élèves de Marsilly et bientôt Esnandes reste **le point d'ancrage** à l'émergence d'actions en direction des familles et de la jeunesse du territoire (parentalité, intergénération, citoyenneté).

Le partenariat avec le Collège a été initié depuis environ 12 ans. Les actions conduites s'inscrivaient dans le cadre de la politique de la ville et relevaient de la thématique

« prévention de la délinquance ». La redéfinition de micro territoires relevant des Contrats Urbains de Cohésion Sociale est venue interroger les moyens octroyés et mis en oeuvre en matière de prévention.

Actuellement, nous poursuivons notre implication dans les « Actions Collège », aux cotés des différents acteurs et du service jeunesse de Lagord. Le Cadre partenarial a été redéfini à compter de septembre 2007.

Le centre a maintenu un accueil ALSH Soleiados en direction des 10 / 14 ans pendant les périodes de vacances. Cet espace constitue un accueil « passerelle » entre l'ALSH 3 / 10 ans et le local jeunes. Des actions de loisirs éducatifs y sont proposées, ainsi que des mini-camps pendant l'été. Ces actions sont soutenues par les communes de Lagord et de l'Houmeau.

Le local jeune municipal de Lagord constitue l'équipement spécifique sur le territoire et n'accueille pas les plus de 18 ans. Ses missions se situent dans le champ d'actions socio-éducatives, de prévention et d'information-orientation du public ciblé.

Les besoins, les freins identifiés :

Commune de Nieul sur Mer :

La Commune a récemment fermé l'accueil « jeunes » et les actions en direction des préadolescents au sein de l'ALSH semblent en diminution. La situation a été évoquée lors du dernier PEL. S'il semble que les jeunes soient très mobiles sur le territoire, les partenaires du Plan Educatif Local évoquent néanmoins la tranche d'âge des 11 / 13 ans pour lesquels l'autonomie n'est pas encore suffisante.

On constate pour la période estivale que les trois communes sont partenaires du dispositif « Passeport Loisirs » étendu à la CDA et que le nombre d'acquéreurs est en hausse chaque année.

Différentes familles du territoire s'interrogent sur le dispositif : « N'est ce pas au risque d'encourager les attitudes consuméristes, trop individualistes de nos enfants ? ». Ce dispositif pourrait à court ou long terme s'avérer peu propice à la construction du jeune citoyen, s'il occupe la place principale en matière de proposition en direction de la jeunesse.

Le centre social à vocation généraliste et d'éducation populaire peut apporter sa complémentarité dans la définition et l'élaboration de projets en direction de la jeunesse en fonction des demandes identifiées. Il semble important de mettre en oeuvre des démarches d'autonomisation et de responsabilisation des jeunes, de les accompagner au mieux dans la définition et l'élaboration de leurs projets, notamment pour les préadolescents.

Commune de L'Houmeau :

Dans le cadre d'une rencontre avec les élus de la commune, le maire a traduit de légitimes interrogations, quant à l'arrivée regroupée des nouvelles familles en lien avec la forte densification de l'habitat. Il souligne également certaines problématiques de lien social, notamment l'importance des conflits de voisinage.

Une prochaine rencontre est prévue pour discuter de la place de l'enfance-jeunesse dans ce nouveau contexte.

Il nous semble opportun aux vues des différents constats et éléments concernant les ressources internes (espace, moyens humains et financiers), de dessiner des perspectives adaptées et réalisables à moyen terme.

Objectifs spécifiques :

- Créer un espace de concertation en s'appuyant sur les ressources du territoire.
- Développer les conditions de l'expression des jeunes, les motiver dans l'élaboration de leurs projets, les accompagner dans leurs initiatives.
- Favoriser la communication entre les acteurs du territoire, les complémentarités et la mutualisation.

Objectifs opérationnels :

- Participer activement à l'animation du nouveau foyer du Collège.
- Resituer avec les différents acteurs le rôle et la place de l'ALSH Soleiados dans le territoire.
- Poursuivre notre réflexion avec la commune de L'Houmeau sur les besoins qui seront mieux identifiés.
- Mobiliser le Collège et les partenaires institutionnels (CAF, DDCS, CDA, DTAS).
- Renforcer le partenariat avec le service jeunesse de Lagord.
- Initier une rencontre avec les animateurs socioculturels du lycée Vieljeux.

Moyens :

- Commissions PEL.
- Instances de concertation.
- Actions de sensibilisation au développement durable.
- Forum de la jeunesse à caractère festif et interculturel.
- En référence à la « semaine de la presse » un projet de reportage initié par des collégiens et lycéens pourrait être envisagé, avec une formation dispensée par la Fédération Nationale pour la maîtrise des technologies utilisées : vidéo, montage etc...
- projet vidéo dans le cadre de « citoyens d'ici ».

Les principaux effets attendus :

- Les jeunes prennent des initiatives et s'investissent plus largement dans des projets individuels ou collectifs.
- Les jeunes vont à la rencontre d'autres publics.
- Les acteurs du territoire d'intervention se concertent pour une complémentarité pertinente des actions.
- Partage d'un événement fédérateur dans le territoire (Forum jeunesse).

Indicateurs :

- Réalisation du Forum.
- Externaliser certaines activités dans le territoire.
- Formalisation d'un partenariat avec la commune de L'Houmeau.

6.2- CITOYENNETE

«Ce que nous entendons par «**Actions Citoyennes**», c'est la possibilité offerte à chacun d'entre nous de participer au plus près à l'élaboration des décisions qui le concernent personnellement, mais aussi qui concernent l'ensemble du territoire dans tous les domaines de la vie de notre société et par conséquent également au sein de notre Association».

Pour cela nous renforcerons, à partir des résultats de l'évaluation, la participation et l'implication des habitants dans le cadre d'une démarche participative.

6.2.1- Action 5 Initiatives d'habitants

La commission «Initiatives d'habitants» regroupant familles, retraités et seniors est l'aboutissement d'un travail de «fourmis». C'est la concrétisation du temps passé sur «le terrain» à la rencontre des usagers et habitants, pour tisser du lien, leur faire découvrir l'Association et les inciter à se rencontrer dans un espace de «citoyenneté», à débattre et / ou élaborer des projets.

Cette commission a initié un travail significatif en termes de dynamique d'actions, et nous envisageons de développer cette démarche avec un nombre croissant d'habitants.

Cet axe sera renforcé, favorisant la présence et l'implication de jeunes retraités dans «initiatives d'habitants». Il s'agit de donner de la cohérence et de ne pas superposer mais d'élargir les initiatives.

Le passage de la vie active à la retraite peut être vécu comme une mise à l'écart de la vie sociale. Cette population souvent en pleine forme physique et intellectuelle, si elle n'hésite pas à investir des associations proposant des activités diverses, prend trop rarement des responsabilités associatives bénévoles.

Objectifs spécifiques :

- Définir et créer les conditions de la participation des habitants à la vie sociale du territoire.
- Lutter contre des formes d'isolement ou de sentiment d'inutilité sociale.
- Favoriser la création de liens sociaux.

Objectifs opérationnels :

Reprendre l'analyse de l'enquête pour :

- Mieux cerner les situations d'isolement, la compléter avec des données du territoire.
- Mieux identifier les attentes et les centres d'intérêts des habitants.

Moyens :

- Proposer des temps de rencontres, des réunions dans chaque commune.
- Mettre en place avec les habitants des actions pertinentes voire attractives.
Exemples : conférences-débats : culture, diététique, circuits courts de distribution, AMAP, énergies alternatives au nucléaire, le bénévolat...
- Actions de sensibilisation au développement durable dans le cadre de l'agenda 21 « Effet Papillon »
- Accompagner d'éventuelles créations d'associations.

Les principaux effets attendus :

- Soutien aux initiatives d'habitants.
- Implication de nouveaux d'habitants.
- Elargissement du Conseil d'Administration.
- La mixité sociale s'élargit.

Les indicateurs :

- Constitution d'un groupe de pilotage d'habitants du territoire.
- Trois conférences dans l'année.
- Une action de sensibilisation au développement durable dans chaque commune.

6.2.2- Action 6 « Citoyens du Monde »

L'égalité qui constitue la reconnaissance de la valeur humaine, de la dignité et du droit de chacun est un axe prioritaire du projet social. L'action «Citoyens du monde» est un des supports qui permet à notre association de répondre pour partie à cette orientation.

Dans une société multiculturelle comme celle dans laquelle nous évoluons, il y a nécessité de construire des projets interculturels qui permettent de prévenir et de lutter contre l'intolérance.

Pour éduquer à la tolérance, le respect d'autrui et des différences, il faut, dans nos actions d'éducation au développement, mettre en place des projets qui permettent au «tout public», et notamment aux jeunes, de poser sur le monde un regard curieux, critique...

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser dès le plus jeune âge l'enfant aux différences et à la solidarité.
- Créer des conditions de l'expression culturelle de tous.
- Développer l'esprit de citoyenneté.
- Prendre en compte l'ensemble de la population en valorisant les ressources et le potentiel de chacun.
- Favoriser le travail en réseau et renforcer le partenariat avec d'autres acteurs locaux.

Objectifs opérationnels :

Rendre possible la participation de différents acteurs du champ éducatif et culturel.

Les moyens :

- Des expositions sur le thème choisi.
- Une soirée à thème en direction du « *tout public* ».
- Des ateliers d'arts plastiques, culinaires, d'expression corporelle en direction de tous les publics.
- Des rencontres inter-centres de loisirs, inter-centres sociaux, inter-génération, inter- secteurs,
- Des conférences.
- Des supports vidéo, audio...

L'idée d'un projet « citoyens d'ici » a été proposée, comme fil conducteur d'une action fédératrice sur le territoire. Il pourrait permettre de s'approprier l'histoire et les mutations du territoire au fil des époques, et s'articulerait autour de la vie quotidienne et des pratiques culturelles.

6.2.3- Action 7 « Citoyens d'ici »

Objectifs spécifiques :

- Mobiliser des habitants des différents quartiers des trois communes.
- Permettre aux habitants des trois communes d'initier et partager un projet commun.

Objectifs opérationnels :

- S'appuyer sur l'histoire des différentes communes et sur des centres d'intérêt communs à la population du territoire.
- Accompagner les habitants dans la définition, l'organisation de leurs propres actions.

Moyens :

Exemples de thématiques : L'école d'hier et d'aujourd'hui, l'eau, les transports, l'habillement, les pratiques quotidiennes, les métiers locaux, l'habitat...
Expositions, interviews, scénettes, photos, ateliers d'écriture.

Les principaux effets attendus :

- La participation active des différents acteurs.
- Les publics s'intéressent à différentes cultures et modifient leurs représentations.
- Des liens se créent entre les habitants, des synergies entre les différents acteurs.
- Ces projets constituent des événements fédérateurs.

Les indicateurs :

- L'association se rapproche des habitants du territoire.
- De nouveaux acteurs s'impliquent dans le projet.
- Les actions se déroulent dans les trois communes.
- Un projet se définit et s'élabore avec les acteurs des trois communes (dans les 4 ans).

6.2.4- Action 8 « Santé Bien-être / Bien Vieillir »

Il est impossible de définir la santé d'une manière univoque ; nous nous sommes donc attachés à la définition proposée par l'Organisation Mondiale de la Santé :

« La santé : Un état complet de bien être physique, mental et social ».

Notre association a pour vocation d'être un lieu d'écoute, où toutes les personnes désireuses d'en franchir la porte, trouveront du plaisir à échanger, à découvrir leurs différences, mais aussi à partager des préoccupations et des interrogations communes.

Notre projet, qui s'inscrit davantage dans une démarche de promotion de la santé, s'articule autour de différentes actions dans une perspective de la santé à la fois positive (le bien-être et pas seulement l'absence de maladie) et globale (c'est-à-dire incluant toutes les conditions préalables) visant l'autonomie de la personne et sa participation à toutes les étapes de l'action, en valorisant ses compétences et ses capacités.

La mixité sociale du public accueilli au quotidien dans notre structure, et que nous sommes attentifs à préserver, engendre une réflexion nouvelle de nos pratiques en matière d'éducation à la santé.

Au vu du diagnostic réalisé sur notre territoire d'intervention, croisé avec l'enquête de terrain, une attention particulière sera portée au public « Sénior ». Notamment, les points suivants seront pris en compte dans le projet santé en direction d'un large public : Les seniors ont su exprimer des attentes très claires qui s'inscrivent dans trois registres.

Actions citoyennes et solidaires :

Les seniors affirment leur motivation pour participer à des actions telles que « Citoyens du Monde » (projet de lutte contre les discriminations et l'exclusion) ; accompagnement pour l'aide à la scolarité ; soutenir des actions comme celles initiées par la Ligue Contre le Cancer ... (avoir une « place », une « utilité » sociale).

Le « Bien Vieillir » :

Les attentes sont nombreuses et variées, elles se situent sur des demandes qui touchent le maintien de l'autonomie aussi bien d'un point de vue physique, qu'intellectuel. Nous retrouvons de manière récurrente : les activités telles que la marche, la gymnastique douce, les jeux de société, le support livresque, et d'autres activités cognitives (scrabble, « remue méninges »...).

Les activités et rencontres festives :

Ce point vient renforcer l'identification d'un sentiment « d'isolement » dont témoigne nombre de seniors.

Nous retrouvons pleinement ces enjeux dans le concept de développement durable.

Les premiers résultats de l'atelier proposé à la population « bien naître, grandir et vieillir » dans le cadre des travaux « agenda 21 », confirment l'intérêt primordial accordé à la santé dans sa définition élargie.

Objectifs spécifiques :

- Mieux repérer sur le territoire, les besoins de la population.
- Contribuer à la redynamisation des publics les plus fragilisés.
- Favoriser les échanges libres dans le respect et la confidentialité.
- Concilier les actions collectives et individuelles.
- Contribuer à créer des passerelles entre les habitants, les structures, et les professionnels.

Objectifs opérationnels :

- Initier des actions de sensibilisation dès le plus jeune âge.
- Aller vers les usagers et les inviter à une action participative.
- Les accompagner dans leurs questionnements.
- Leur donner les moyens de se faire une opinion, de comprendre l'information.
- Créer des espaces de rencontres et d'échanges.
- Mettre en place des cycles réguliers de soirées débats.
- Accompagner d'autres structures sur des demandes d'intégration des publics (en situation de handicap) en milieu ordinaire.

Les moyens :

- Des actions de sensibilisation et de prévention. : ALSH tournesol, ALSH Soleiados, collégiens, adultes familles.
- Des actions inter-générationnelles : Temps de rencontre et de partage privilégiés entre personnes de générations différentes, fortement axés sur l'estime de soi, la transmission de savoirs, et savoir-faire.
- Des ateliers visant le maintien de l'autonomie (coordination, motricité, spatialisation : de la petite enfance au plus grand âge).
- Des actions de formation incluant tous les acteurs.
- S'appuyer sur l'Agenda 21 pour une sensibilisation élargie de la notion de santé dans le cadre d'un développement durable.
- S'associer à une démarche de définition des indicateurs de Santé, qui sera mise en œuvre prochainement par l'Agenda 21 de la CDA.

Les principaux effets attendus :

- L'amélioration du bien-être et le développement de la qualité de vie au niveau individuel et collectif.
- La participation des usagers et habitants aux décisions qui concernent la santé.
- La lutte contre l'exclusion et l'isolement.
- La mise en œuvre d'une démarche participative qui permet aux différents acteurs d'agir sur leur environnement pour améliorer leur bien-être.
- Le développement de projets cohérents et respectueux des besoins et des rythmes biologiques des différents publics concernés par nos actions (enfants, jeunes, adultes et seniors).

Indicateurs :

- Des actions thématiques santé et des rencontres une fois par trimestre.
- Des ateliers thématiques réguliers, échelonnés sur toute l'année.
- Des manifestations intergénérationnelles une fois par mois.
- Réunions de la commission « Initiatives d'habitants » (bi-mensuelle).
- Soutien à l'association GAIA 17 et foyer du Bonnodeau (ADAPEI 17).
- Accompagnement de projets avec le Rayon d'Or.

6.2.5- Action 9 Communication externe

Constats :

Au cours de l'atelier proposé aux habitants du territoire, lors de l'Assemblée Générale, le déficit de communication ciblée a été souligné par l'ensemble des acteurs. Ce fut également le même constat, dans notre approche de terrain.

Objectifs spécifiques :

- Se faire mieux connaître de l'ensemble des acteurs de notre territoire d'intervention
- Mieux communiquer sur nos missions, les valeurs de l'association.
- Permettre au plus grand nombre d'habitants du territoire de connaître et participer aux actions proposées.
- Faciliter l'implication des acteurs dans le projet associatif.

Objectifs opérationnels :

- Mettre en lien le site associatif avec les sites des trois communes.
- Répondre à la demande de la commune de l'Houmeau en termes d'informations.
- Initier des rencontres avec les habitants des trois communes.
- Diffuser régulièrement des articles dans les journaux des communes (édition trimestrielle).

Moyens :

- Diffusion des activités et projets du centre, plaquette « Initiatives d'habitants » dans les trois communes.
- Evaluation annuelle de la démarche de communication externe à partir d'un questionnaire, un micro trottoir.
- Analyse des réponses et définition des réajustements nécessaires.

Les indicateurs :

- 4 articles parus annuellement dans les journaux cités.
- 10% habitants des autres communes accueillis.
- 1 rencontre annuelle avec les habitants dans les différentes communes, voire quartiers du territoire.
- Participation à un forum des associations dans le territoire.
- Accompagner les initiatives associatives (forum).
- Etre invité aux réunions des nouveaux habitants.
- A partir d'un échantillon de personnes enquêtées, 20% connaissent les missions du centre.

6.3- INTERGENERATION

« L'importance de réaffirmer l'utilité sociale des démarches inter générationnelles comme moyen de recréer un tissu social et comme forme de solidarité entre les âges. »

Un des buts serait de pouvoir lutter contre les stéréotypes réciproques (personnes âgées, jeunes), les exclusions, à travers le biais d'organisation et de promotion d'activités et projets inter générations.

Notre ambition serait de pouvoir sortir du schéma un peu facile : « L'intergénération c'est les anciens et les petits ensemble ». C'est pourquoi, nous essayerons de mener des activités qui regroupent tous les âges.

Nous voulons concevoir d'une part, une démarche de rencontres au travers de nombreuses animations (tous âges confondus) et d'autre part, des actions qui permettent de donner des informations, des formations sur l'importance de ces relations inter générationnelles et enfin la réalisation d'outils pédagogiques dans le but de sensibiliser les plus jeunes et les jeunes, aux questions du 3^{ème} âge pour provoquer chez eux l'envie de se rencontrer.

6.3.1- Action 10 Espace Jeux

Le jeu permet de créer du lien : liens transgénérationnels et transculturels.

Le jeu c'est aussi l'animation; l'animation c'est le cœur de notre projet.

L'animation est une invitation aux rencontres, à de nouveaux apprentissages tant sur le plan humain que sur le plan moteur et intellectuel. C'est le maintien des connaissances, la

valorisation des habilités, et cela peut être aussi la transmission de savoirs aux jeunes générations.

La promotion de relations intergénérationnelles et le développement d'activités du même nom est une des manières de redonner à chacun toute sa place dans la société.

Nous souhaitons que cet accueil privilégie les moments de convivialité; devienne un espace dans lequel les personnes et notamment les seniors, se sentent utiles et puissent montrer aux autres et à eux-mêmes, qu'ils sont encore capables de « quelque chose ».

Un espace où les gens « vivent » tout simplement.

Objectifs spécifiques :

- Promouvoir la Ludothèque « Jeux aux 4 Vents » comme espace fédérateur de liens sociaux.
- Provoquer des temps d'échanges entre habitants, parents, enfants, grands-parents...
- Permettre l'épanouissement de chacun, dans un esprit de convivialité.
- Participer au maintien des compétences et des acquis en stimulant les habilités cognitives, la mémoire...

Objectifs opérationnels :

- Mieux communiquer notre action sur le territoire.
- Proposer des temps forts « actions événementielles » sur l'ensemble du territoire.
- S'appuyer sur les ressources du territoire ; s'associer à des manifestations déjà existantes qui sont reconnues.
- Aménager des espaces différenciés.

Moyens :

- Proposer aux municipalités de diffuser une fois par trimestre un article dans les gazettes municipales.
- Relayer davantage les temps forts dans la presse locale en amont et en aval.
- Relooker le minibus mis à disposition par la municipalité de Lagord pour le rendre attractif, original et intrigant (sous réserve de l'accord de Monsieur le Maire).
- Diffuser au moment de la rentrée scolaire, des informations sur la ludothèque : sortie des écoles, associations du territoire, les commerçants, le collège...
- Envisager sur le moyen / long terme, de solliciter les municipalités de L'Houmeau et Nieul sur Mer pour une mise à disposition de salle dans le but d'animer sur leurs communes des temps de jeux (restera à définir conjointement la fréquence).
- Maintenir une alternance des espaces et des jeux :

- * Jeux d'exercices (jeux d'éveil, jeux des sens, tous âges confondus).
- * Jeux symboliques (dinette, poupées..., pour la Petite Enfance).
- * Jeux de règles (tous les jeux à règles, à partir de 7 ans et sans limite d'âge).
- * Jeux de construction et d'assemblage (tous âges confondus).

Principaux effets attendus :

- Mettre en place un projet plus large à partir d'un diagnostic partagé sur le territoire.
- Inscrire ce projet dans le cadre d'une démarche partenariale (médiathèque, écoles, collège, local jeunes....) pour relayer les actions événementielles et proposer ou s'inscrire dans des temps forts déjà repérés.

Indicateurs :

- Etre en mesure en 2015 d'accueillir une moyenne de 20 à 30 personnes par séance.
- Accueillir des habitants de l'ensemble du territoire.
- Proposer une action par trimestre sur chaque commune (Lagord, L'Houmeau et Nieul sur Mer).
- Animer trois séances thématiques par an (des temps forts) pour provoquer des temps d'échanges (Kapla, jeux géants en bois...).
- Constater que le public « se fidélise » : Les personnes fréquentent l'espace au moins 4 fois dans l'année.

6.3.2- Action 11

Rencontres dans le cadre de l'accueil de loisirs Tournesol

Les rencontres que nous conduisons déjà depuis quelques années entre les enfants de l'accueil de loisirs et les résidents des maisons de retraite du Rayon d'Or et du Bois d'Huré, sont une source de richesse pour tous les acteurs impliqués dans le projet.

Cette démarche, tant plébiscitée par les séniors que par les enfants, aboutit chaque année à des trésors de partage, de créativité et de générosité.

Objectifs spécifiques :

- Favoriser la transmission de savoirs, l'éveil aux différences, parler de « l'isolement » des personnes âgées.
- Parler du vieillissement sans « tabou », en avoir une approche naturelle.
- Faire en sorte que ces rencontres restent un plaisir partagé.

Objectifs opérationnels :

- Proposer des supports qui soient des centres d'intérêts communs aux deux générations (contes, chants, poésies, jeux de société et notamment les jeux traditionnels, les activités manuelles).
- Définir un échéancier des rencontres en début d'année (les séniors comme les enfants ont besoin de ces repères).
- Penser à l'alternance des lieux de rencontre.
- Marquer ce projet par un temps fort en fin d'année et inviter les familles respectives (exposition photos, exposition des différents supports réalisés dans le cadre des rencontres).

Moyens :

- Actions respectueuses du rythme et des besoins des publics concernés.
- Elaboration des projets d'animation conjointement avec l'équipe pédagogique des maisons de retraite.
- Communication aux familles des actions retenues, c'est avec leur consentement que nous voulons poursuivre cette démarche. Les rencontres inter générations nécessitent en effet, parfois, d'aborder des thèmes difficiles comme « la mort » ou « la maladie » et c'est dans le respect des croyances de chacun que nous envisageons de travailler.
- Définir un thème annuel (pour « transmission de savoirs ») et prévoir un échéancier (une rencontre par trimestre) en proposant des supports adaptés qui favorisent les débats.

Principaux effets attendus :

- Le plaisir des rencontres pour chaque acteur.
- Un impact au sein des familles (que les bénéficiaires de l'action évoquent avec leurs proches ses rencontres).

Indicateurs :

- Une rencontre trimestrielle avec les résidents
- 70% des familles participent à l'évènement festif de fin d'année.
- Réaliser un bilan chaque année avec les différents acteurs pour vérifier que soit bien préservée la notion de « plaisir » et l'envie de renouveler « l'expérience ».

6.3.3- Action 12 **Coup de pouce à la scolarité**

« Coup de pouce à la scolarité » est un des « services » offerts aux familles sur le temps d'accueil périscolaire (de 17h à 18h30 du lundi au vendredi).

Cet accueil est proposé aux enfants de l'école élémentaire et est animé par des bénévoles (pour une grande majorité des seniors) organisés pour assurer un roulement sur l'ensemble de la semaine. La coordination est assurée par l'adjointe « Enfance / Familles ».

Cet espace est conçu pour être un lieu ressource suscitant les meilleures conditions pour les « révisions » des enfants, dans lequel les bénévoles mettent tout en œuvre pour permettre aux parents de s'impliquer dans la démarche (communication des difficultés rencontrées par leurs enfants, les points forts...).

Le rôle et la place des bénévoles dans le cadre de cet atelier sont plus que reconnus, à la fois par les bénéficiaires, les familles et l'équipe enseignante de l'école élémentaire « Treuil des Filles » qui conseille aux parents d'y inscrire leurs enfants.

Objectifs spécifiques :

- Valoriser l'implication des bénévoles : Le rôle, la place, le sentiment d'utilité, la reconnaissance sociale.
- Maintenir la qualité des partenariats existants : le lien école-centre-familles-bénévoles.
- Favoriser la transmission de savoirs.

Objectifs opérationnels :

- Elargir le réseau de bénévoles.
- Envisager un réaménagement de l'espace en prenant en compte les besoins ergonomiques des différents publics (bénévoles et enfants).
- Impliquer chaque acteur dans le fonctionnement de cet accueil (référénte du centre, les bénévoles, les familles...): le « contrat moral », l'aménagement de l'espace, la communication...
- Ne pas se substituer à la fonction parentale.

Moyens :

- Organiser l'accueil des enfants en prenant en compte des éléments aussi essentiels que :

- * L'heure de départ des enfants.
- * Le regroupement des enfants par classe, mais également par niveau de « difficultés ».
- * Le rythme et les besoins des enfants (exemple : certains enfants ont besoin de se défouler avant de pouvoir se concentrer sur leurs révisions).

- Mettre en place un questionnaire en direction des familles, des bénévoles et des enseignants pour les impliquer davantage dans l'évaluation de l'action ; ce qui permettrait de renforcer les liens et réajuster le projet le cas échéant de manière concertée.

- Privilégier la relation Bénévole/Enfant : Roulements organisés sur cet accueil, nombre d'enfants, regroupement par classe... (avoir des repères temps, une organisation bien structurée).

Principaux effets attendus :

- Etre en mesure de constater que les personnes bénévoles maintiennent leur engagement.
- Continuer d'impliquer les personnes bénévoles dans chaque phase du projet : conception, élaboration, évaluation.
- Plaisir des enfants à fréquenter cette activité.

Indicateurs :

- Impliquer plus de personnes bénévoles : Passer de 7 à 10.
- Communication fluide et adaptée aux familles.

6.3.4- Action 13

Rencontres « transmissions de savoirs »

Cette action en cours de définition, mettrait en avant la richesse et l'impact des rencontres entre personnes de générations différentes.

Cela pourrait être, pour certains « ne pas oublier », transmettre un petit bout de son histoire familiale, revenir à ses racines, restituer pour mieux comprendre d'où l'on vient, qui on est et comment se sont orientés nos choix dans la vie.

La transmission de savoirs, s'appuie sur l'histoire et les origines de chacun. Elle fait appel au passé, mais mobilise les personnes au présent et dessine un nouvel avenir. Cette transmission participe à créer une sorte d'héritage et de savoirs communs. Elle permet à chacun de s'enrichir mutuellement, de reconnaître la valeur de chaque individu et de créer notre humanité commune.

Objectifs spécifiques :

- Modifier le regard que l'on porte parfois à l'autre ; voire les préjugés.
- Comprendre l'évolution de la société.

- Transmettre son patrimoine familial et culturel, ses valeurs, de manière interactive et réciproque.
- Faire de ces rencontres des moments privilégiés ou chaque acteur en tire un bénéfice.
- Resserrer les liens, voire en créer de nouveaux.
- S'appuyer sur les ressources mobilisables.

Objectifs opérationnels :

- Proposer des ateliers « transmission de savoirs et d'expériences » : recette de cuisine, jardinage, bricolage, poésie, chant, lecture, ateliers multimédias...
- Initier un atelier généalogie : confection par les enfants et les aînés d'un petit arbre généalogique.
- Privilégier des temps de rencontres favorisant l'expression spontanée.
- Initier des actions solidaires.

Moyens :

- Mettre en œuvre à court terme, un projet qui fasse le lien entre le passé, le présent, voire le futur :

* Exemples « L'école d'aujourd'hui, l'école d'hier », « Les jeux d'autrefois, les jeux d'aujourd'hui. », « Les métiers d'antan, les métiers d'aujourd'hui. », « Les énergies d'autrefois, les énergies d'aujourd'hui ».

- Mettre en place à moyen terme des échanges de savoirs sous forme de services solidaires correspondant à des besoins identifiés dans la vie quotidienne de la population.

Principaux effets attendus :

Construire une démarche d'évaluation participative avec l'ensemble des acteurs et mesurer les objectifs conjointement.

Indicateurs :

- Démarrage d'une action en 2012 / 2013.
- Emergence d'un groupe pilote des services solidaires.

6.3.5- Action 14

La participation des séniors aux sorties et actions collectives familles

Nous avons pu constater une évolution des situations d'isolement, d'exclusion et de repli sur la sphère privée, notamment pour le public « séniors ». Depuis deux ans, ils sont de plus en plus nombreux à vouloir intégrer la dynamique des sorties et séjours vacances.

Les demandes spontanées de ce public, nous ont amenés à ouvrir et donc repenser les projets pour les intégrer largement.

Si nous faisons référence au schéma gérontologique départemental, les actions de Loisirs inter générationnels sont des supports de valorisation de la personne. Elles leur permettent de maintenir leur sentiment d'utilité et les accompagnent dans un mieux vivre.

Cet axe s'inscrit pleinement dans l'objectif de favoriser le bien être, la santé.

Objectifs spécifiques :

- Initier des rencontres intergénération.
- Prendre en compte les caractéristiques des différents publics, leurs besoins, leurs attentes.
- Favoriser des temps de partages et d'échanges.
- Renforcer les liens, la mixité sociale.
- S'appuyer sur la transmission de savoirs, savoir-faire (quelles sont les compétences des uns et des autres, leurs centres d'intérêts pour mettre en œuvre leurs propositions d'actions, notamment pour le choix des actions d'auto financements).
- Se découvrir mutuellement.

Objectifs opérationnels :

- Trouver les financements nécessaires au développement de cet axe (pas de financements à ce jour, pour les seniors, dès lors que nous souhaitons travailler sur des actions intergénération).
- Mettre en place un échéancier des rencontres en début d'année, pour permettre aux différents acteurs de mieux s'approprier le sens de la démarche et apprendre à mieux se connaître : actions d'auto financements, choix des activités, des lieux
- Favoriser l'autonomie des personnes : recherche d'informations (sorties, tarifs,...), demande de devis.
- Initier des « binômes référents », pour mettre en œuvre les propositions d'activités festives.

Les Moyens :

- Des animations festives (actions d'autofinancements).
- Un séjour vacances Familles / Intergénération en avril 2012.
- Un week-end à thème (Familles / Intergénération) (période reste à définir avec les familles).
- Une sortie aux « Jardins du Monde de Royan » (mai ou juin 2012) : Cette sortie sera conçue en partenariat avec la maison de retraite du Rayon d'Or. En effet, nous souhaitons pouvoir accueillir également les résidents de cette maison de retraite qui n'ont pas de famille dans la région, mais aussi ceux, à mobilité réduite (qui sortent très peu de leur environnement).
Nous élaborons l'action avec l'animatrice de la maison de retraite, la psychomotricienne et l'infirmière.
Il nous semble que, de par sa proximité, son cadre, ses équipements, ce site sera tout à fait adapté aux attentes et aux besoins des différents publics.
Les familles envisagent de constituer un « réseau de bénévoles » pour pouvoir prendre en charge sur la sortie, les personnes à mobilité réduite (pousser le fauteuil, pique-niquer avec elles, passer un moment convivial et créer du lien).

6.4- PARENTALITÉ

PROJET ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES

« Etre parent est une **construction sociale** : les règles implicites et explicites de la filiation, les contraintes et exigences de l'état d'être parent, les droits et le pouvoir attribués déterminent des stratégies de la parentalité. Etre parent suppose un minimum de réalisation et de reconnaissance et de soutien social. ». (**Source** : La parentalité dans les lieux d'accueil de la petite enfance - Sous la direction de C. Cassagne -).

Il suffit de considérer le nombre de préfixes susceptibles d'être accolés au mot parentalité pour saisir l'étendue du phénomène : monoparentalité, homoparentalité, beau-parentalité, grand-parentalité, pluri-parentalités.

En quoi nos actions collectives peuvent-elles être un moyen permettant à certaines familles de créer ou resserrer des liens intra et inter- familiaux, et en quoi cela peut-il aider à soutenir la Parentalité ?

Depuis 7 ans, « la Parentalité » constitue pour nous un axe majeur de réflexion et d'actions.

Notre expérience de 7 années en la matière et les différentes actions que nous avons pu mettre en œuvre, nous ont appris à ne pas élaborer de projets trop ambitieux.

Nous souhaitons accompagner, aider les parents à comprendre ce qui se joue pour l'enfant et dans l'environnement familial, les inciter à développer leurs propres compétences éducatives, dans le respect de ce qu'ils sont. Ainsi, ils peuvent faire émerger des attitudes qui à la fois leur correspondent et sont appropriés aux situations vécues.

L'exercice de la parentalité est dynamique, nourri de réussites et d'échecs, il varie au fil des expériences vécues avec l'enfant et est tributaire des modalités familiales qui, au cours d'une vie, peuvent évoluer.

L'enjeu est de trouver des repères pour aider l'enfant à grandir et l'adulte à s'épanouir.

Il n'existe pas de solution éducative unique, ce qui implique que la tentative de résolution des difficultés familiales, qui peuvent être d'origine diverses : économique, sociale, culturelle, sanitaire, psychologique, passe nécessairement par une réponse collective.

Notre projet qui s'inscrit dans la convention REAAP, prend en compte :

- La responsabilisation et non plus la culpabilisation des parents.
- La participation des parents à l'élaboration du projet éducatif de leurs enfants (pour valoriser leurs compétences et être réellement à l'écoute des besoins de chaque enfant).
- La co-éducation.

L'idée d'une « coproduction » de l'éducation permet de développer le partenariat entre les différentes institutions qui interviennent dans ce domaine. Dès lors, la notion de parentalité ne se réduit pas à la relation parent-enfant : elle traduit l'idée d'un réseau construit autour de l'éducation de l'enfant.

Tout en prenant en compte ces différentes composantes, notre projet visera à rechercher et à valoriser les compétences parentales.

Le travail en transversalité nous apporte le moyen de mettre en cohérence ces orientations.

Aujourd'hui, l'ensemble des actions et projets en lien avec cette thématique est élaboré et mis en œuvre par un groupe d'habitants de notre territoire d'intervention (communes de Lagord, L'Houmeau et Nieul sur Mer).

Nos actions ne sont plus conçues sous forme « d'appels d'offres », mais émergent bien de réels besoins et demandes, clairement identifiés par le groupe de pilotage, qui s'est attelé à la lourde tâche de recenser au quotidien les attentes des familles du territoire.

Fonctionnement du groupe de pilotage :

- Les différents acteurs participent à l'ensemble des étapes du projet : conception, organisation, mise en œuvre, évaluation.
- Le groupe « pilote » se réunit régulièrement : tous les deux mois ; retransmission des demandes et besoins des autres familles qui émergent au cours de l'année / choix des thématiques / rencontres avec les intervenants pressentis / évaluation après chaque soirée d'échanges et de réflexion pour réajuster le cas échéant : la forme, le contenu, la durée etc. de ces supports.
- La communication est prise en charge par les communes (notamment par le biais des écoles) et le Centre Socio-Culturel, en direction de l'ensemble des habitants.

Objectifs généraux :

- Poursuivre notre action dans le cadre d'une démarche participative : rendre les parents acteurs du projet dans l'élaboration, la mise en œuvre, mais aussi et surtout dans l'évaluation du projet.
- Travailler sur l'ensemble de notre territoire.
- Traiter de toutes les tranches d'âges : Petite Enfance / Enfance / Adolescence.
- Inscrire les actions dans les différents PEL.

Objectifs spécifiques :

- Susciter des occasions de rencontres et d'échanges entre parents.
- Valoriser et développer les compétences parentales, leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire.
- S'appuyer sur les ressources du territoire.
- Développer et renforcer le réseau.

6.4.1- Action 15

Les addictions (les adolescents et les conduites à risques)

Objectifs opérationnels et moyens :

- Exploiter des supports de discussion originaux et ludiques pour inciter les familles à participer plus librement : Théâtre forum, exposition interactive....
- Aborder des thématiques parfois délicates et dédramatiser certaines situations : thématiques choisies par les familles.
- Conforter nos partenariats avec les structures spécialisées : APAPAR, Synergie 17, Psychologue du CMPP, IREPS 17.

6.4.2- Action 16

Prévention santé

Objectifs opérationnels et moyens :

- Répondre aux différents besoins en termes de prévention santé (demandes qui émergent des familles) : hygiène bucco-dentaire, le sommeil, l'équilibre alimentaire, les vitamines, prévention solaire...
- Conforter nos partenariats avec les structures spécialisées : IREPS 17, la Mutualité 17, la Ligue Contre le Cancer, Psychomotricienne, Nutritionniste...

- Rendre accessible les informations au tout public.
- Aller vers les usagers et les inviter à une action participative : les accompagner dans leurs questionnements, leur donner les moyens de se faire une opinion, de comprendre l'information.
- Impulser des actions Santé / Bien-être qui contribueront à la redynamisation des publics les plus fragilisés tout en favorisant des échanges libres dans le respect et la confidentialité.
- Agir sur le terrain des comportements, des habitudes de vie en conciliant les actions individuelles et collectives (faire le relais le cas échéant, vers d'autres professionnels de la santé, selon les besoins).
- Permettre aux familles de conserver une image positive d'elles mêmes.

6.4.3- Action 17

« L'estime de soi » : en direction des enfants

Suite à de nombreux échanges au sein de l'équipe d'animation et quelques familles de l'accueil de loisirs, nous avons constaté (de manière récurrente) que de plus en plus d'enfants, notamment sur le groupe des 7 / 10 ans, étaient affectés dans leur estime de soi.

Objectifs opérationnels et moyens :

- Mettre en place sur les différents temps d'accueil des actions visant à valoriser leur potentiel.
- Proposer différents supports d'expression : temps d'échanges et de discussion, activités artistiques et créatives, photos, expression théâtrale.
- Leur permettre d'exprimer à un moment ou un autre leur capacité à agir.
- Favoriser un épanouissement personnel pour s'acheminer vers un mieux être.

Cette démarche est communiquée en amont aux familles. Celles-ci sont invitées à l'échéance, à la présentation des actions pour débattre en présence d'un professionnel de la santé qui accompagne les acteurs dans leur réflexion.

6.4.4- Action 18

Soirées d'échanges et de réflexion

Objectifs opérationnels et moyens :

- Initier une fois par trimestre une soirée thématique (thématiques définies par le groupe de pilotage).
- Leur permettre d'échanger librement dans le respect et la confidentialité (les règles sont posées clairement au début de chaque séance par l'intervenant retenu).
- S'appuyer sur les ressources du groupe pour commencer à esquisser des réponses à ses préoccupations.
- Etre un relais pour orienter les familles vers des professionnels « plus spécifiques » en fonction de leurs problématiques : s'appuyer sur notre réseau : mettre à la disposition des familles des brochures répertoriant les structures, accueils et

partenaires qui interviennent dans différents champs d'actions (santé, médiation familiale...).

6.4.5- Action 19

Soutien à la crèche parentale de Nieul sur Mer « l'Île aux Trésors »

Cette association envisage de développer des actions « Parentalité » en direction des familles de la commune de Nieul sur Mer, par le biais d'un espace Café / Parents (ouvertures prévues les samedis matin).

Objectifs opérationnels et moyens :

- Accompagner la demande de la crèche parentale.
- Mutualiser les compétences.
- Etre Pôle ressource : conseiller sur l'écriture de projets, intervenants, montage de dossiers de subvention.
- Mutualiser les moyens : Communication, mini bus, espaces, matériels.

6.4.6- Action 20

Semaine « Jeux et Jouets »

Les familles souhaitent reconduire ce temps fort, qui s'inscrit également dans la « Semaine Nationale du jeu ».

Les élus de Nieul sur Mer, nous ont sollicités (pour la première fois), pour que nous inscrivions cet évènement dans le cadre d'une semaine à thème « la semaine de l'enfance et de la jeunesse » qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre sur leur commune au mois de juin.

Objectifs opérationnels et moyens :

- Concevoir et élaborer une action « jeux et jouets » dans le cadre d'un temps fort dans le territoire.
- Définir l'alternance des lieux.
- Valoriser les compétences et mutualiser dans le territoire.

Animation jeux de société parents / enfants et jeunes, rencontres inter générations autour des jeux de société, une exposition « Jeux et Jouets », Une foire aux jouets (organisée et animée par les familles).

Principaux effets attendus pour l'ensemble des actions :

- Créer du lien entre les participants, les acteurs du projet (parents, enfants, jeunes, professionnels).
- Générer une démarche participative.
- Les familles sont pleinement acteurs dans les différentes étapes du projet.
- Susciter de l'intérêt, du plaisir à venir et à échanger.
- Savoir faire le relais vers d'autres professionnels selon les besoins du public.
- Permettre aux parents de mettre en pratique dans leur vie quotidienne les informations recueillies lors des rencontres avec les divers professionnels.

Indicateurs :

- Le groupe de pilotage devra être constitué de parents du territoire.
- Mettre en œuvre chaque année, une action sur les trois communes du territoire.
- Organiser une rencontre annuelle avec les élus du territoire.
- Que les familles des trois communes soient représentées lors de nos manifestations.
- Mettre en place des outils d'évaluation (questionnaires, listes d'émargement) qui nous permettraient de « mesurer » la satisfaction des habitants sur l'ensemble des actions.
- Quantifier le nombre d'actions dans l'année, le nombre de bénéficiaires et leurs communes de résidence.

6.4.7- Action 21

Sorties et séjour familles / tout public

Une de nos missions principales est d'être un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, un lieu de rencontres et d'échanges entre générations, de favoriser le développement des liens familiaux et sociaux.

Nous avons pu constater sur le territoire, que les départs en vacances étaient encore très fortement marqués par les inégalités. Parmi les publics les plus fragilisés, le taux de personnes qui parvenait à partir en vacances est en diminution.

Les échanges avec et entre les usagers et habitants, mettent en évidence également des situations d'isolement, d'exclusion, et de repli sur la sphère privée, notamment pour le public « séniors ».

Nous pouvons souligner qu'initialement, ces projets s'adressaient exclusivement aux familles, néanmoins depuis deux ans, nous tentons de répondre à une nouvelle demande.

Nous sommes partis de différentes observations : de plus en plus en plus de grands parents fréquentent nos soirées d'échanges et de réflexion (projet parentalité), les sorties et séjours familles.

Nous avons bien perçu qu'il commence à émerger toute une réflexion sur le rôle et la place qu'ils occupent aujourd'hui.

Relais éducatif (sans pour autant se substituer aux parents), ils sont de plus en plus sollicités par leurs enfants.

C'est une génération porteuse de nouvelles valeurs : dynamisme, autonomie, réalisation de soi. C'est aussi une génération bien plus « engagée » dans la société : vie sociale active, engagement au sein d'une ou plusieurs associations...

Nous envisageons de prendre en compte ces besoins et développerons davantage l'axe inter-générationnel dans le cadre des séjours Familles.

Au delà même, du but initial « le départ en vacances », la dynamique induite par les rencontres (réunions) et surtout la dynamique initiée par les actions d'autofinancements, suscite chez les participants l'envie de s'investir plus largement au sein de l'association.

Les actions d'autofinancements permettent de réduire le coût global du séjour et de proposer aux personnes bénéficiaires des minima-sociaux des tarifs différentiels. Ces supports contribuent à l'animation de la vie sociale.

Objectifs spécifiques :

- Favoriser et accompagner les premiers départs en vacances.
- Créer ou resserrer les liens intra et / ou inter familles.

- Impulser une dynamique collective sur le long terme (9 mois), soit tout le travail préparatoire réalisé en amont, l'implication dans les différentes actions d'autofinancements.
- Prendre en compte le groupe dans sa globalité et l'individu au sein du groupe.
- Répondre aux rythmes et aux besoins des différents publics accueillis au sein du groupe.
- Créer des temps et des espaces d'échanges et de dialogue.
- Sortir de son quotidien.
- Partager en famille, des moments privilégiés.

Objectifs opérationnels et moyens:

- S'appuyer sur l'analyse des besoins du public, des habitants (commission « Familles », commission « Intergénération »).
- Définir le type d'encadrement, la pédagogie de l'animatrice « encadrante » : accompagner, mais ne pas faire « à la place de... », veiller à la cohésion du groupe.
- Travailler en partenariat avec les acteurs locaux : assistantes sociales de secteurs, CCAS...
- Etablir une charte de fonctionnement pour contractualiser avec les familles et les participants leurs engagements.
- Mettre en place un échéancier de l'action pour permettre aux personnes de s'approprier la démarche et comprendre le sens de leur engagement.
- Trouver de nouveaux financements, notamment pour le public « séniors » (se rapprocher des caisses de retraite complémentaire).

Principaux effets attendus :

- Mieux connaître les personnes avec lesquelles ils vont partager ses vacances.
- Modifier le regard que l'on porte parfois sur l'autre.
- S'entraider, coopérer.
- Apprendre à faire des choix dans l'intérêt du groupe.
- Tout un cheminement se met en place vers et pour l'apprentissage du « Vivre Ensemble ».

Indicateurs :

- Accueillir chaque année, au moins « un premier départ » en vacances.
- Dans le cadre des actions d'autofinancement, proposer des activités ludiques, interactives, et collectives, au moins 4 fois dans l'année.
- Pour les séjours vacances, mettre en place un échéancier sur plusieurs mois (8 / 9 mois) pour les bénéficiaires de l'action, avec un minimum d'une rencontre par mois (organisation du séjour et des actions d'autofinancements).
- Trouver des financements pour le public seniors dans le cadre de ces rencontres inter génération.

6.4.8- Action 22

Axe : La Grand Parentalité

Le concept : « Grand Parentalité » :

Ensemble de réflexions sur les questions de transmission, d'inscription dans une histoire familiale.

La grand parentalité est un phénomène de société qui intègre l'évolution des divorces, et des recompositions familiales.

Quelle est la place des grands-parents aujourd'hui ? Quelle place légalement, symboliquement et affectivement ? Que peuvent-ils revendiquer ?

Constats :

Nous sommes partis de différentes observations : de plus en plus de grands-parents fréquentent nos soirées d'échanges et de réflexion, les sorties et séjours familles !

Nous avons bien perçu qu'il commence à émerger toute une réflexion sur le rôle et la place qu'ils occupent aujourd'hui !! Ils n'hésitent plus à nous interpeller ; à nous expliquer pourquoi ils viennent s'informer, se « rééduquer ».

Ce qu'il en ressort en tout cas aujourd'hui, en termes de préoccupations se joue à différents niveaux (clairement explicitées par les grands-parents) :

- Les grands-parents souhaitent offrir à leurs petits enfants un espace non contraignant dans lequel ils se sentent « libres ».
- Les grands-parents associent l'éducation à la responsabilité (vécue comme pesante), ce qu'ils ne veulent pas.
- Les grands-parents estiment que des interventions éducatives représentent un danger pour les relations avec les parents : difficulté de trouver l'équilibre entre le « trop » et le « trop peu ».

Objectifs spécifiques :

- Mieux identifier les nouveaux besoins qui émergent en termes de grand-parentalité.
- Initier des actions qui permettraient de susciter du débat, du dialogue et de la réflexion.
- Repérer les acteurs locaux qui pourraient nous épauler, nous conseiller et nous accompagner dans cette démarche.
- Croiser notre approche avec celle de la commission « Intergénération » pour encourager les initiatives intergénérationnelles.

Objectifs opérationnels et moyens :

- Proposer une soirée débat, animée par un sociologue sur la question de « la grand parentalité aujourd'hui ».
- Initier une seconde soirée d'échanges et de réflexion sur la perception que peuvent avoir les personnes de leur propre grand parentalité.

Ce support nous permettrait peut être d'avoir un accueil plus exhaustif des différents questionnements des usagers sur ce sujet, ce qui pourrait contribuer à mieux cibler les propositions, les partenaires et les outils à exploiter par la suite.

Principaux effets attendus :

- Le plaisir de la rencontre.
- Les participants se sentent accueillis, écoutés et respectés.
- Des liens se créent, voire même en dehors de l'Association.
- La réalisation de nos actions.
- Trouver des financements complémentaires : personnes bénéficiaires des minima-sociaux, seniors.

Indicateurs :

- Avoir été en mesure d'identifier un certain nombre de besoins sur le territoire : élaboration d'outils (enquête de terrain, rencontres avec les habitants, questionnaire...).
- Etablir une liste « exhaustive » des acteurs et structures susceptibles de nous conseiller et nous accompagner dans ce projet.
- Aboutir à une production commune (commission Intergénération, commission Parentalité) : Actions / Projet, peut-être imaginer une même commission.).
- Le nombre de participants, leur composition (familles, personnes seules, seniors, grands-parents).

7- EVALUATION

● Démarche

Pertinence-Cohérence-Faisabilité-Attractivité-Efficacité

Au regard :

- Des objectifs visés et des résultats atteints (s'appuyer sur les indicateurs).
- De la cohérence réelle avec les priorités politiques (référence aux différentes conventions, chartes et circulaires).
- Des points forts et des points faibles (s'appuyer entre autre sur le diagnostic).
- De l'intérêt pour les différents acteurs (évaluation participative / dans la continuité de notre démarche participative).
- Des coûts du projet (prise en compte des différents moyens financiers / humains).

Quelques points de repères :

- Le contenu et la forme du projet sont-ils pertinents au regard de la problématique à traiter ? (Pourquoi ce projet ? Quelle en est l'origine ? Comment a-t-il évolué ?).
- En quoi les finalités du projet sont-elles en cohérence avec les priorités politiques ?
- Quelles sont les principales raisons qui expliquent la réalisation ou non réalisation de l'action des résultats visés ? La faisabilité (moyens humains, moyens matériels, logistiques et financiers, méthodologie de travail).
- Les différents acteurs trouvent-ils de l'intérêt au projet ? Qu'est-ce que le projet leur apporte ? L'attractivité (prise en compte des différents acteurs : Destinataires – Porteur du projet – Partenaires opérationnels – Financeurs – Autres...).
- L'action a-t-elle été « efficente » ? Les différences constatées ? Les effets induits qui n'étaient pas prévus ? L'évaluation des coûts en temps (Bénévoles / Salariés) ? L'évaluation des coûts en argent ?

8- LES MOYENS DU PROJET

8.1- RESSOURCES HUMAINES

Gouvernance associative

Cette organisation associative s'est donnée pour mission l'animation de la vie sociale dans un esprit citoyen et solidaire.

Les valeurs et principes d'action qui sous-tendent son projet doivent être partagés et portés par l'ensemble de ses membres élus. Les textes de référence (charte fédérale, charte de l'éducation populaire, référence CNAF : animation globale, convention collective) constituent des repères auxquels bénévoles et salariés se réfèrent pour donner sens et légitimité à leurs décisions et pratiques.

C'est aussi dans des conditions de fonctionnement démocratique que peut s'exercer cette démarche citoyenne au quotidien. L'Association doit s'efforcer de permettre à tous les acteurs de pouvoir avancer.

La complexité croissante en termes de gestion administrative, gestion des ressources humaines, redéfinition des territorialités et politiques publiques est significative. La connaissance et la maîtrise des enjeux stratégiques doivent être partagées avec le plus grand nombre.

Il sera nécessaire pour consolider la sortie de crise : de renforcer le sentiment de situation maîtrisée par des actes concrets et d'accompagner les individus dans une logique de sécurisation des parcours.

Objectifs spécifiques :

- Développer le fonctionnement et l'organisation des instances associatives.
- Créer les conditions de l'accueil des nouveaux administrateurs, des bénévoles et des salariés.
- Favoriser le développement des parcours tant pour les bénévoles que les salariés.
- Faciliter l'implication des bénévoles et des salariés dans le réseau fédéral (à différentes échelles).
- Mieux définir la coopération bénévoles /salariés.
- Créer les conditions d'un travail en réseau avec d'autres centres sociaux (équipe salariés et bénévoles).

Objectifs opérationnels :

- S'appuyer sur les rapports de la démarche d'accompagnement (DLA) et de la formation « animation globale, management transversal ».
- Optimiser les résultats de l'accompagnement DLA et poursuivre la mise en œuvre des préconisations.
- Formation des administrateurs (fonction employeur, communication interne et externe etc.).
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.
- Reprendre les travaux sur « les ressorts de la motivation » et achever le livret d'accueil des bénévoles.
- Identifier les points de progression à réaliser dans la communication interne et la coopération bénévoles / salariés en lien avec l'enjeu de développement.
- Définir la place et le rôle des acteurs (bénévoles et salariés), les valider en Conseil d'Administration.

- Travailler à la prévention des risques psychosociaux.
- Procéder à l'élection d'un délégué du personnel.

Effets attendus :

- Développement de la gouvernance associative.
- Conditions et modalités de gouvernance adaptées à la conduite du projet.
- Valorisation des parcours et des compétences des acteurs (bénévoles, salariés).
- Diminution du stress, et phénomènes d'épuisement (rapport DLA).
- Actions concrètes de changement dans le système (rapport DLA).
- Dynamisme et attractivité de la vie associative.
- Travail en réseau avec d'autres centres sociaux de la CDA.

Indicateurs :

- Réalisation de la formation sur site « fonction employeur » en direction des administrateurs.
- Edition du livret d'accueil des bénévoles en 2012.
- Mise en place d'un groupe « ressource » informations fédérales, informations « fonction employeur ».
- Des binômes administrateurs /salariés sont constitués pour participer au réseau fédéral.
- Des binômes administrateurs / salariés sont constitués pour conduire le développement de l'ancrage territorial (dimension politique et technique).
- Nombre d'acteurs impliqués dans le réseau fédéral.
- Diminution des risques psychosociaux.

Equipe salariée

La Commission des ressources internes s'est réunie à partir du mois de juillet. Pour l'équipe salariée, les travaux ont porté sur les points suivants :

- Les postes : fonctions et répartition du temps de travail.
- Organigramme.
- L'organisation du travail.
- La gestion prévisionnelle des emplois et compétences.
- Les formations.

Constats :

L'évolution de l'organigramme correspond pour part à la dimension transversale du projet et au renforcement de la fonction d'animation globale.

Durant la mise en œuvre du projet 2007 / 2011, on note que les fonctions et activités de certains salariés ont évolué. Les définitions d'emploi sont en cours de réactualisation et seront étudiées lors des prochains entretiens d'évaluation. Cette action est notamment régie dans la Convention Collective ALISFA. L'employeur doit prendre en compte l'évolution des postes et au minimum revoir tous les 5 ans les critères et niveaux de pesée de l'emploi en lien avec la grille de classification des emplois et rémunérations.

Il paraît donc pertinent, pour compléter ce travail, de mesurer les effets et les besoins de chacun dans la mise en place du nouveau projet : développement des compétences.

L'équipe d'animation :

La professionnalisation des animateurs, initiée et soutenue dans le cadre du PEL de la commune de Lagord depuis plusieurs années, se poursuivra en fonction des besoins du nouveau projet. Les résultats évoqués dans le document d'évaluation en ont conforté l'efficacité.

Voir extrait évaluation projet social p 40 et 41.

Les points de progression à effectuer :

- Aider l'équipe permanente dans l'intégration des personnes recrutées en CAE (formation collective).
- Constituer des binômes administrateurs / salariés pour participer aux travaux et actions du réseau fédéral.
- Sécuriser les parcours.

On souligne que le suivi des stagiaires en alternance pour des cursus type BPJEPS, BAC PRO services aux personnes, occasionne un investissement assez important (accompagnement terrain, démarche projet et écrits). Certains salariés s'impliquent de manière très significative dans le tutorat des stagiaires. Les tutorats sont répartis entre la direction, la responsable enfance / famille et l'animatrice référente ludothèque et ALSH.

Répartition fonctions / temps de travail :

Le tableau utilisé pour la répartition de la masse salariale sert de support à notre étude. Tous les temps de préparation et ceux alloués à la mise en œuvre des actions collectives et des projets transversaux sont quantifiés.

L'étude met en évidence des emplois du temps structurés et surtout un volume horaire pleinement investi. C'est le cas pour les animateurs ALSH, mais aussi pour l'animatrice référente ludothèque et ALSH, ainsi que pour l'animateur référent enfance / secteur préados et actions au collège.

L'étude de la répartition par secteur et activités, concernant le poste de la responsable enfance / référente adultes / familles, est réalisée en fonction des actions collectives, des projets transversaux, du développement du travail en réseau, le montage des dossiers de financement sur projet, l'encadrement de l'équipe d'animation enfance et les actions de tutorat. On peut souligner que le volume horaire de dépassement est important.

L'équipe administrative :

Dans le contexte de l'année 2010, le Conseil d'Administration a dû repenser la composition de l'équipe, tant en termes organisationnels que financiers, notamment pour le pôle administratif.

Secrétariat :

Le départ de la personne occupant le poste a conduit le Conseil d'Administration à réajuster le temps de travail. Le volume horaire hebdomadaire est passé de 30h à 21h. Cette mesure est conjoncturelle et pourrait évoluer en fonction des besoins du projet et du rétablissement d'une meilleure situation financière. La réduction du temps de travail dans le cadre d'un nouveau recrutement avec une nouvelle définition d'emploi est très récente, avril 2011. C'est pourquoi nous avons peu de recul pour évaluer pleinement cette modification. Il reste cependant opportun que ce poste puisse évoluer éventuellement dans une fonction d'assistante de direction pour faciliter certaines délégations des postes enfance / famille et direction.

Accueil :

Dans le document d'évaluation, nous avons estimé que le poste accueil devrait être occupé par une personne en CDI. Pourtant, ce poste restera en CDD contrat aidé. La nouvelle définition d'emploi du chargé d'accueil, sera à confirmer. Le poste d'accueil reprend les activités liées à l'élaboration et la conception de l'ensemble des documents de communication, soutien technique à l'élaboration de la newsletter ainsi que les réservations ALSH avec le logiciel NOE. Le poste requiert donc plus de compétences notamment dans l'utilisation des outils multimédias et logiciels spécifiques.

Nous pouvons souligner également la réduction des plages horaires d'accueil : fermeture le vendredi après-midi pour tous actes administratifs.

Pôle comptabilité :

L'articulation des deux postes : aide-comptable et poste comptable à mi-temps reste identique dans le contexte actuel.

Pôle entretien :

Concernant les postes entretien (CDI 15h et CAE 20h), pas de remarques significatives à ce jour.

Animation des ateliers :

Les intervenants techniques salariés (CDI) de l'association ont une connaissance et une implication dans le projet à des niveaux sensiblement différents, en raison du temps de travail qui reste très limité et de l'éclatement des lieux d'activité.

Organigramme :

Le consultant souligne l'importance de dégager des perspectives. L'organigramme en phase avec le projet que nous souhaiterions mettre en œuvre doit être défini.

ORGANIGRAMME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION
C.BARRAL – CDI – 35h

**RESPONSABLE
ENFANCE/FAMILLE**
S. SCHLOGEL – CDI – 35h

**ANIMATEUR
ENFANCE/JEUNESSE**
C. DERAND
CDI – 30h

ATELIERS ADULTES
INTERVENANTS TECHNIQUES

COMPTABLE
K. TURBEZ
CDI – 15h

CHARGE ACCUEIL
R. ROCHELLE
CUI – 26h

SECRETAIRE
S. PIERRE – CDI – 21h

**ADJOINTE SECTEUR
ENFANCE/FAMILLE**
REFERENTE LUDOTHEQUE
G. AMAROT
CDI – 35h

BENEVOLES REFERENTS

MILLE PATTES (M. PHELIPPEAU /
M. COQ)

TAMALOUS (M. BOUIN,
M. GUILLEMET, Mme MONNIER, Mme
SANSEAU)

AMIRANDO (M. FERET,
M. OUVRARD)

GYM AQUATIQUE (Mme ROMEN)

EMAUX

SCRABBLE (Mmes GUILLOT,
HERBSTER)

ENCADREMENT
(Mme FROISSART)

GENEALOGIE (Mme ROUMEAU)

JEUX DE CARTES (Michèle)

COUNTRY (Katia)

COUTURE
A. NAUDET CDI – 5h

ARTS PLASTIQUES
J-P. ASECIO CDI – 2h

YOGA
C. LAURE CDI – 2h

GYM SENIOR
A. LABELLE CDI – 3h

QI QONG
P. MASSIGNAT – 1h

MEMOIRE
V. JANVIER ASPL – 1h30

SOPHROLOGIE
S. ALBERT – 1h

**AIDE-
COMPTABLE**
A.HEMAISSIA
CDI – 18,75h

**INTERVENANTS ACTIVITES
D'EVEIL EN :**

DANSE / EVEIL CORPOREL
P. DOLLFUS – CDI – 2h

ARTS PLASTIQUES
J-P. ASECIO – CDI – 1h50

BENEVOLES GROUPES PROJETS

**EQUIPE ANIMATION
C L S H**

L. CEBRANT CDI – 30h
Remplacement – CDI –
19,50h
A. CEBRANT CDI – 18h
E. BARRAT CUI – 24h
M. GOURVEN CUI – 24h
S. ROUX CUI – 24h
J. ROUX CUI – 24h
Vacataires CLSH

BENEVOLES AIDE A LA SCOLARITE
Mmes BLANCHARD, GERBIER, GUILLEMET,
HERBSTER, JAUMIER, JOLLIVET, PINTUREAU,
RICHARD, SERANT, TRAINEAU

ANNEE 2011 – 2012

temps de travail hebdomadaire

AGENT D'ENTRETIEN
G. BOYER – CDI – 15h
S. MOREAU – CAE – 20h

Organisation du travail :

Il est mis en évidence la nécessité de dégager du temps pour amorcer le développement de l'ancrage territorial prévu et la recherche de financements.

La question du volume horaire de travail supplémentaire a été envisagée.

Elle peut s'articuler d'une part autour d'une réorganisation du travail, d'autre part avec le redéploiement progressif de temps de travail de certains salariés à la condition de trouver de nouveaux financements.

La conception de cette étape s'appuiera sur les travaux de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences.

Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences :

Il s'agit d'inclure l'ensemble des salariés dans les perspectives et la dynamique de mise en oeuvre du nouveau projet, ainsi que de sécuriser les parcours des personnes.

L'approche territoriale proposée dans le projet et l'accompagnement renforcée de la démarche participative, voire une posture plus fédératrice de l'Association va nécessiter un renforcement des compétences.

Cette étape est à co-construire avec le Conseil d'administration, les salariés et les bénévoles d'activités. Il sera certainement opportun de s'appuyer sur des personnes ressources pour opérer progressivement et dans les meilleures conditions la conduite du changement.

L'Association souligne le besoin de terminer l'accompagnement envisagé dans le cadre du DLA. En effet, un appui au recensement des compétences actuelles, et la définition des nouvelles compétences nécessaires au projet, a été prévu. Elle devrait être réalisée avec l'appui de Jean Luc Grosbois.

Les actions de formation :

Plan de formation des salariés :

Document : formation réalisées en 2011 (en annexes).

Le projet de formation de la direction est acté et démarrera en septembre 2011. Il s'agit d'un Master 2 : Ingénierie et Gestion de l'Intervention Sociale, (*parcours conseil en développement des interventions sociales*), Université de Nantes, formation continue.

Quelques actions de formation qualifiante ont été sélectionnées parmi celles proposées par la DDCS, AGENDA 21, IREPS, Fédération Départementale :

- Théâtre Forum.
- Sensibilisation au développement durable.
- Compétences psychosociales.
- Estime de soi.

Les perspectives du plan de formation de 2012 seront élaborées durant les entretiens annuels d'évaluation, en concomitance avec le premier repérage des nouvelles compétences requises pour la mise en oeuvre du nouveau projet.

C'est donc un axe de travail qui sera prioritaire au cours du dernier trimestre 2011 et auquel il faudra apporter une attention particulière. Plus globalement, il sera pertinent de concevoir un plan sur plusieurs années.

Plan de formation des acteurs bénévoles :

Les axes mis en évidence sont :

- Le renforcement de la fonction employeur : L'Association envisage de s'appuyer sur le dispositif régional de formation des bénévoles : AFIPAR. Les administrateurs définiront leurs besoins et un cahier des charges sera élaboré pour la mise en place d'une formation sur site.

Période : dernier trimestre 2011.

Les actions de formation prévues par le SNAECESO et la Fédération Départementale des Centres Sociaux pourront également compléter cette démarche (grille de classification des emplois et rémunérations, entretien annuel du directeur, entretien d'évaluation, coopération présidence / direction...).

L'AFIPAR propose également un programme d'actions de formation localisé dans la région. Le positionnement des administrateurs dans ce plan d'actions est en cours de définition (participant, période, choix de l'action).

- Le développement durable : En collaboration avec la CDA et la chef de projet AGENDA 21, des actions d'information et de sensibilisation seront réalisées sur site (formation collective bénévoles / salariés). L'objectif est de mieux connaître cette dimension de développement durable et pour certains bénévoles de pouvoir être personnes relais sur le territoire.

- Intitulé : effet papillon.

- Durée : 3 jours.

- Période : dernier trimestre 2011 ou début d'année 2012.

- Communication interne : Pour cet axe, le recensement des besoins doit être poursuivi. Il s'inscrit dans les préconisations du DLA, notamment pour développer entre les acteurs, les conditions d'une communication authentique.

8.2- LES MOYENS MATERIELS

Dans le document d'évaluation, nous avons identifié les points forts et les améliorations à apporter.

La principale préoccupation soulignée a été le manque d'espace pour accueillir l'ensemble du public tout au long de l'année.

La commune de Lagord met à disposition, en plus du bâtiment principal, des locaux annexes, notamment pour les ateliers adultes et enfants. Ces activités se déroulent à l'école élémentaire et maternelle Treuil des filles, au dojo et dans l'ancienne école du bourg.

Les activités des préadolescents ont lieu pendant les périodes de vacances dans une salle de l'école du bourg.

Très ponctuellement, nous utilisons également la salle Polyvalente et la salle de la médiathèque, qui s'avère être un espace idéal, n'est que très rarement disponible.

Le projet de réhabilitation de l'ancienne école du Bourg démarrera certainement dans le premier semestre 2012.

Il est donc nécessaire d'envisager rapidement les solutions pour l'accueil des activités arts plastiques, et essentiellement pour l'accueil de l'ALSH soléïados.

Nous soulignons certaines difficultés pour le déroulement de réunions en journée, Assemblée Générale et manifestations festives ou soirées d'échanges en direction des familles, faute d'espace.

Le mobilier des bureaux est bien adapté. Par contre, on note que le mobilier pour le groupe d'enfants (5 / 6 ans) est vétuste ou provient de récupération de mobilier très ancien. Nous devons envisager également un rafraîchissement des peintures.

La municipalité a évoqué récemment, sans plus de détails, un agrandissement du bâtiment principal. Cette démarche est accueillie très favorablement.

8.3- Les moyens financiers

Pour entamer ce chapitre concernant les aspects budgétaires, nous avons choisi de communiquer un extrait du **rapport de gestion de l'exercice 2010**, présenté en Assemblée Générale de juin 2011.

Rapport financier :

Le résultat de l'association au 31/12/2010 :

PRODUITS	593 853,89 €
CHARGES	584 657,05 €

<i>En 2009</i>	
<i>Produits</i>	<i>571 265,90 €</i>
<i>Charges</i>	<i>560 199,94 €</i>

Le résultat de l'association au 31/12/2010 est arrêté à un excédent de 9 196,84 € après dotation aux amortissement et provisions de 2033,14 €.

Perspectives d'avenir pour l'exercice 2011 :

Une étude de la répartition des produits met en évidence la nécessité de consolider les financements du pilotage et de la logistique (fonctionnement). Ce socle financier nommé « tronc commun » est indispensable au maintien de notre démarche d'animation globale, et de notre spécificité en tant qu'acteur du développement social local.

Les résultats de l'évaluation de notre projet présentés aux différents partenaires en mai 2010, nous confortent dans notre volonté de continuer à répondre au mieux à nos missions d'accompagner aux cotés de nos partenaires, la population vers un mieux vivre ensemble, et contribuer à l'animation sociale et solidaire de notre territoire d'influence.

Les résultats de gestion et la maîtrise des charges seront à poursuivre et à mettre en adéquation avec la réalisation du nouveau projet. L'association reste dans une situation financière fragile.

Les modalités du nouveau conventionnement avec la CNAF ont été définies et ont pris effet pour les familles à compter de janvier 2011. Les impacts financiers ont été évalués et pris en compte dans le budget prévisionnel. Toutefois nous ne sommes pas en mesure de définir encore les incidences concernant la fréquentation des Accueils de Loisirs.

Nous savons désormais que les financements ETAT seront à la baisse (postes FONGEP et aides à l'emploi).

Les perspectives prennent certains contours moroses en terme financier.

Néanmoins, nous relèverons le défi, d'avancer sur différents aspects :

- Réalisation du nouveau projet social concerté avec les acteurs du territoire qui sera présenté en octobre 2011.*
- Développement et renforcement de la vie associative et de sa gouvernance.*
- Participation accrue au réseau fédéral et dispositifs territoriaux.*

Nous poursuivrons nos recherches de financement, d'une part sur projets notamment dans le cadre des projets « citoyen du monde » « santé / bien-être » et « parentalité » et pour d'autres actions en lien avec les orientations de notre projet social et les besoins de la population du territoire. Nous retravaillerons à l'élaboration du renouvellement de la convention qui nous lie à la commune de Lagord dans le cadre de notre prochain agrément projet social.

Evènements postérieurs.

Depuis la date de clôture et jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu d'évènements significatifs remettant en cause les éléments figurants dans les comptes annuels.

Toutefois nous devons souligner que l'association a dû procéder récemment à un licenciement pour impossibilité de reclassement d'un salarié déclaré en inaptitude par le médecin du travail.

Le réajustement du budget prévisionnel 2011

Les indemnités de licenciement et la baisse de la participation de l'état ont été pris en compte dans le réajustement du budget initial, et une réorganisation structurelle a pris effet rapidement afin de limiter le montant du déficit prévisible.

- Baisse du temps de travail du poste secrétariat.
- Economie sur certaines charges de fonctionnement.

joint en annexe.

La nouvelle convention financière avec la commune de Lagord :

Elle a été définie récemment, en septembre 2011, et sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal d'ici la fin de l'année.

L'orientation majeure de la commune est de réduire la subvention de fonctionnement en diminuant le taux de prise en charge du coût salarial des 4 postes (direction, secrétaire, responsable enfance / famille et agent d'entretien) et de compenser cette diminution dans le cadre de la subvention finalisée par la revalorisation des prestations au titre du CEJ et par des subventions sur projet.

Subvention de fonctionnement :

Le montant de cette subvention était jusqu'en 2011 établi sur la base d'une prise en charge de 30 % du coût salarial des postes cités ci-dessus. Pour 2012, un MONTANT DE REFERENCE a été retenu par la commune, soit la prise en charge à un taux de 20% des mêmes postes, incluant le poste de secrétaire à 30h hebdo.

Cette subvention sera revalorisée chaque année sur la base du taux directeur du département (dans la même proportion que celle allouée par le Conseil Général).

Subvention finalisée :

Trois axes :

- La subvention finalisée dite de professionnalisation ne sera pas modifiée dans ses modalités mais aura une nouvelle dénomination soit :

PARTICIPATION FORFAITAIRE DE LA VILLE AUX ACTIVITES ENFANCE JEUNESSE.

- Les prestations versées dans le cadre du contrat enfance jeunesse concernant les moins de 6 ans et le secteur soleïados, seront nommées :

PARTICIPATIONS LIEES AU NIVEAU D'ACTIVITES DU SECTEUR ENFANCE JEUNESSE.

Ces prestations sont réévaluées de façon à venir compenser la diminution du taux de participation au titre de la subvention de fonctionnement.

- Le montant d'une subvention sur projet qui viendra également compensée la diminution du taux de prise en charge au titre de la subvention de fonctionnement, calculé sur la base de 10% du montant de référence.

Par rapport à l'étude proposée, on note que le montant des prestations sera revu avec les journées estimées pour la réalisation du budget prévisionnel 2012 et le nouveau montant horaire CAF prestations accueil.

Ces nouvelles modalités ont été inscrites dans le budget prévisionnel 2012.

Subvention de fonctionnement CAF :

Nous pouvons souligner une augmentation spécifique de 5300 € de la subvention de fonctionnement, qui viendra abonder sur les produits du tronc commun (pilotage et logistique) au titre du renforcement du pilotage.

Cette mesure accompagne précisément la structure dans ses missions d'animation globale.

Financement du Conseil Général :

Il est resté sur la même base forfaitaire indexée chaque année.

Le développement de l'ancrage territorial et de la prise en compte progressive par le CSC des problématiques de vieillissement dans le territoire d'intervention, devraient conduire à une réflexion sur la cohérence du projet avec le Schéma Départemental des personnes âgées, et les moyens pour mettre en œuvre une démarche pérenne.

ANNEE 2014

	2014				
		Pilotage	Logistique	animation	commentaires
CHARGES	TOTAL				
					augmentation
Cpte Achats	16 175,10	0,00	4 262,52	11 912,58	2%
Cpte Services Extérieurs	76 145,84	1 366,05	9 772,48	65 007,31	2%
Cpte Autres Sces Extérieurs	50 339,42	26 562,45	4 496,61	19 280,36	2%
Cptes 63 -64 Ch .Personnel Taxes	411 249,11	139 187,85	21 604,00	250 457,25	2,50%
Cptes 65 autres charges de gestion courante	48 039,99	0,00	20 772,26	27 267,73	1,50%
sous total	601 949,45	167 116,35	60 907,87	373 925,24	
cpte 66 charges financières	92,00	92,00			
cpte 68 dotations aux amortissements	674,00	674,00			
TOTAL	602 715,45	167 882,35	60 907,87	373 925,24	
PRODUITS					
					augmentation
Cpte 70 Rémunération des Services	178 039,18	0,00	0,00	178 039,18	3,0%
Cptes 74 Subventions d'Exploitation	356 721,07	126 571,38	7 879,16	222 270,53	1,5%
Cptes 75 autres produits de gestion courante	64 739,38	17 061,74	20 409,90	27 267,73	1,5%
TOTAL	599 499,63	143 633,13	28 289,07	427 577,44	
résultat	-3 215,82				

ANNEE 2015

	2015				
		Pilotage	Logistique	animation	commentaires
CHARGES	TOTAL				
					augmentation
Cpte Achats	16 498,60	0,00	4 347,77	12 150,83	2%
Cpte Services Extérieurs	77 668,75	1 393,37	9 967,93	66 307,46	2%
Cpte Autres Sces Extérieurs	51 346,21	27 093,70	4 586,54	19 665,97	2%
Cptes 63 -64 Ch .Personnel Taxes	419 474,09	141 971,61	22 036,08	255 466,40	2,50%
Cptes 65 autres charges de gestion courante	49 000,79	0,00	21 187,70	27 813,09	1,50%
sous total	613 988,44	170 458,68	62 126,02	381 403,74	
cpte 66 charges financières	0,00	0,00			fin du prêt
cpte 68 dotations aux amortissements		208,00			
TOTAL	613 988,44	170 666,68	62 126,02	381 403,74	
PRODUITS					
					augmentation
Cpte 70 Rémunération des Services	183 380,35	0,00	0,00	183 380,35	3,0%
Cptes 74 Subventions d'Exploitation	362 071,89	128 469,95	7 997,35	225 604,59	1,5%
Cptes 75 autres produits de gestion courante	65 710,47	17 317,67	20 716,05	27 676,75	1,5%
TOTAL	611 162,71	145 787,62	28 713,40	436 661,69	
résultat	-2 825,73				

Commentaires :

Comptes 65 et 75 :

Les charges de gestion courante correspondent aux charges supplétives de la commune de Lagord.

Les produits de gestion courante regroupent la contrepartie des charges supplétives commune de Lagord (logistique et animation), les produits de formation et les cotisations des adhérents (Pilotage).

Charges financières :

2012 : 551 €

2013 : 324 €

2014 : 92 €

2015 : fin du remboursement du prêt bancaire.

Dotations aux amortissements :

2012 : 1100 €

2013 : 1119 €

2014 : 674 €

2015 : 208 €

Ces montants ci-dessus sont sous réserve de futurs investissements.

Méthodes d'élaboration des budgets prévisionnels :

Pour les années 2013, 2014, 2015 les budgets ont été élaborés avec un pourcentage d'augmentation qui peut d'ailleurs différer en fonction des comptes. Cela permet une définition au plus près des tendances repérées lors des années précédentes.

Néanmoins il s'agit d'un travail par grandes masses et il sera bien sur opportun d'affiner ces tendances avec la méthodologie habituellement utilisée :

- Il s'agit d'un travail à partir du tableau de bord budgétaire de l'année en cours N, résultat de l'exercice précédent N-1 et extrapolation jusqu'à décembre année en cours N.

En effet différentes prestations CNAF et commune Lagord sont calculées en fonction des chiffres de fréquentation ALSH.

Résultats des budgets prévisionnels 2013/2014/2015 :

L'équilibre n'est pas atteint, les écarts correspondent à des déficits de :

* 669,23 € pour 2013.

* 2 825,73 € pour 2014.

* 3 215,82 € pour 2015.

Ces écarts restent assez faibles par rapport au montant global des budgets, cependant des recherches de financements complémentaires sont à définir.

Les subventions sur projets demandés en 2012 sont les suivantes :

SUBVENTIONS SUR PROJET en 2012

<i>INTITULE DE L'ACTION</i>	<i>FINANCEURS</i>	<i>MONTANT</i>
CITOYEN DU MONDE	DDCS	1 000
	CDA	2 000
	PEL Lagord	2 050
	CG aide à la diffusion	200
PARENTALITE	CAF/REAAP	3 000
	CAF	1 368
	Commune L'Houmeau	315
	PEL Lagord	1 000
SANTE BIEN ETRE	GRSP	2 500
SEJOUR FAMILLES	VACANCES OUVERTES	1 000
	CCAS Lagord	500
	REGION chèques services	300
	CAF	820
ALSH soleiados	Commune L'Houmeau	1 185
TOTAL		17 238

Les préconisations :

Les demandes sur projet :

Des demandes supplémentaires sur projet sont envisageables dans un premier temps, bien que très aléatoires dans le contexte actuel de rigueur.

Néanmoins nous envisageons de répondre à des appels d'offre notamment pour la dimension développement durable et solliciter la CARSAT pour le projet « santé / bien-être et bien vieillir ».

De plus, si le recours aux « appels d'offre » peut constituer une première solution à l'équilibre budgétaire, cela ne laisse aucune marge significative concernant un redéploiement de temps de travail de certains salariés. De plus, bien qu'empreinte de réalisme, cette démarche interroge également le concept de projet social participatif.

L'idée du recours au mécénat sous forme financière ou de mise à disposition ponctuelle de personnel a également été envisagé avec les consultants dans le cadre de l'accompagnement.

Les moyens structurels :

Plus globalement, on constate la fragilité des moyens du fonctionnement (tronc commun), et donc de la fonction d'animation globale.

La perspective d'un développement de notre ancrage territorial, voire de l'accueil de nouveaux publics doit nous mobiliser dans nos recherches de financements qui participeront à la consolidation progressive des moyens structurels de l'association.

8.4- BUDGET DES ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES

BUDGET PREVISIONNEL 2012

CHARGES		PRODUITS	
fourniture matériel activités	570	participation des usagers	13 502
fournitures administratives	370		
alimentation boisson	560	autres produits d'activités annexes	1 460
produits pharmaceutiques	15		
total achats	1 515	sous total	14 962
sous traitance générale	11 687	postes fonjep	1 815
		subvention fonctionnement commune Lagord	
locations mobilières	300		4 699
primes d'assurances	260	subvention finalisée commune Lagord	1 876
total services extérieurs	12 247	prestations communales Lagord	500
personnel extérieur-animation d'activités	320	prestations communales l'Houmeau	315
		subvention finalisée (sur projet) commune Lagord	1 000
personnel extérieur-personnel technique	500	subvention de fonctionnement CAF	2 000
déplacements du personnel	100	subvention finalisée CAF	5 188
frais de réception	60	prestations de service CNAF actions collectives familles	13 360
télécommunication	160		
cotisations	180		
travaux et façon exécutés à l'extérieur-activités	5 800	subvention finalisées autres	1 000
total autres services extérieurs	7 120	total subventions d'exploitation	31 753
taxe sur salaire	1 172		
impôts , taxe, versements su rémunérations	537		
total impôts et taxes	1 709		
rémunération du personnel	18 740		
charges sociales	7 941		
autres	132		
total charges personnel	26 813		
total autres charges gestion courante		total autres produits de gestion courante	
TOTAL DES CHARGES D'ACTIVITES	49 404	TOTAL DES PRODUITS D'ACTIVITES	46 715

Les nouvelles modalités concernant la subvention de fonctionnement de Lagord, notamment la prise en charge 20% du coût salarial du poste enfance Familles (soit une diminution de 2 344 euros) ont un impact sur l'élaboration du budget.

Pour parvenir à l'équilibre, nous devons augmenter la part subvention de fonctionnement CAF ou bien affecter au projet la totalité de la subvention sur projet, allouée dans la nouvelle convention de financement de la commune de Lagord.

8.5- LES RESSOURCES EXTERNES

Les partenaires et acteurs de réseau

PARTENAIRES ET ACTEURS DE RESEAU

Réferents

Mme SAINT-HILAIRE : Présidente
Mme MALIQUE : Trésorière Mme BARRAL : Directrice Mme SCHLOGEL : Responsable enfance / familles
M.PICHOT : Vice Président Mme PIERRE : Secrétaire Mle TURBEZ : Comptable
M.GUILLEMET : administrateur M. DERAND : Animateur enfance / jeunesse Mle CEBRANT / M. CEBRANT / Mle ROUX : Animateurs ALSH.
Mle AMAROT : Adjointe enfance / familles - Responsable ludothèque Mme HEMAISSIA : Aide comptable
Mme CURUTCHET : administratrice

Partenaires Institutionnels, Financiers et Techniques

Organismes	représentants	Réfèrent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
Mairie de Lagord <i>Le Maire</i> <i>Les adjoints :</i> Enfance/jeunesse/éducation <i>Directeur Général des services</i> <i>Directrice Adjointe Coordinatrice PEL</i>	M. DOUARD M. LE HENAFF Mme ROBIN M.PINET Mme LEBEGUE	Mme SAINT HILAIRE Mme MALIQUE Mme BARRAL Mme SCHLOGEL M. DERAND Mle AMAROT	Régulièrement * projet social * financement * PEL - CEJ
Mairie de Nieul sur Mer <i>Le Maire</i> <i>Adjoint enfance/Jeunesse</i> <i>Techniciens :</i> Coordonnateurs PEL Chargée du service Culturel	M. LAMBERT M. PLANCHE M. MORIN Mme VERNOUX	Mme SAINT HILAIRE Mme BARRAL Mme SCHLOGEL Administrateurs Mle AMAROT M. DERAND	Périodiquement * PEL * parentalité * service culturel * semaine de l'enfance et de la jeunesse
Mairie de l'Houmeau <i>Le Maire</i> <i>L'adjoint enfance</i>	M. GROSCOLAS Mme OUVRARD	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL Mme SAINT HILAIRE Mle AMAROT M. DERAND	Périodiquement * ALSH Soléïados * projet parentalité
CCAS Lagord : <i>Président</i> <i>Technicien</i> L'Houmeau Nieul s/ Mer	M. DOUARD Mme LEBEGUE M. GROSCOLAS M. LAMBERT	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL	Périodiquement * projet bien vieillir * action sociale Périodiquement Périodiquement

Organismes	représentants	Référent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
CDA <i>Habitat et Politique de la ville:</i> Elus <i>technicien</i> Schéma départemental d'Accueil gens du voyage <i>Technicien</i> Prévention de la délinquance : Elue <i>Technicien</i>	Mme AMMOUCHE M. MANDROUX M. PARISH Mme MEMAIN M. GAFFET	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL Mme BARRAL M. DERAND	citoyens du monde projets exposition 13/18 questions de justice
CDA Agenda 21 <i>Chef de projet</i> Point développement durable :	Mme CLAIN Mme JUIN	Mme BARRAL Mme CURUTCHET	* développement durable
Fédération Départementale des Centres Sociaux <i>Président</i> <i>Délégué</i> <i>Chargé de mission</i> <i>Comptable</i> <i>Secrétaire</i>	M TARDY M. DABOUT M. BRUN M. PERICAUD	M. PICHOT Mme BARRAL Administrateurs Mle TURBEZ Mme PIERRE	Régulièrement * appui technique et politique * accompagnement - formations * projet social * réseau fédéral
URECSO		M. PICHOT Mme BARRAL Mme SCHLOGEL	régulièrement * axe parentalité ponctuellement * axe accueil des gens du voyage
EDEC	M. GROSBOIS	Mme BARRAL Mme SAINT HILAIRE	* gestion prévisionnelle des emplois et compétences
IPCA	M. HUG	Mme BARRAL Mme SAINT HILAIRE	* DLA accompagnement de l'association
CAF <i>Directrice</i> <i>Cadre manager action sociale</i> <i>Conseiller technique ISC</i> <i>Technicien conseil ISC</i> <i>Agent de développement</i> REAAP	Mme ANGER BOURESSAM Mme CARTIER M. BLOIS Mme FROUIN Mme SCHILZ	Mme SAINT HILAIRE Mme BARRAL Mme SCHLOGEL Administrateurs	Régulièrement * projet social * points / projets * consultations - conseils * financements * PEL - CEJ * actions collectives familles * parentalité

Organismes	représentants	Référent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
CONSEIL GENERAL <i>Président</i> <i>Vice-Président</i> <i>Vice-Président 8è commission</i>	M. BUSSEREAU M. DILLINBOURG M. GODINEAU	Mme SAINT HILAIRE Mme BARRAL	* projet social * schéma départemental des personnes âgées * jeunesse * convention CUI / CAE - RSA
DSD <i>Conseillère Technique</i>	Mme MARTIN	Mme BARRAL	Ponctuellement * financement projet social / conseil
PREFECTURE <i>Préfet</i> <i>Service Politique de la Ville</i>	M. MASSE	Mme SAINT HILAIRE Mme BARRAL	* législation * politique de la ville
MISSION LOCALE <i>Directeur</i> <i>Conseillers</i>	M. BUREAU Tous	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL	* accompagnement des jeunes 16 / 25 ans
POLE EMPLOI <i>Directeur</i> Service Action Sociale : <i>Chef de service</i>	M. COPPIN Mme FRANTZ	Mme BARRAL	* convention CAE - CUI
DTAS Assistants Sociaux du Secteur	M. LORILLARD Mme PEUVION Mme ZEGRANI	Mme BARRAL Mme SAINT HILAIRE Mme SCHLOGEL Mme BARRAL	Ponctuellement * Action sociale Mensuellement * Protection sociale
DDCS <i>directeur</i> service politiques en faveur de l'enfance, jeunesse, familles : <i>chef de service</i> <i>gestion budgétaire</i> <i>responsable du pôle</i> suivi administratif ALSH politiques éducatives	M. PERIDY Mme BAKKAUS Mme LOREAL Mme COQUELIN M. FEYDIEU M. METAIS	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL Mme SCHLOGEL Mme SCHLOGEL Mme SCHLOGEL Mlle AMAROT M. DERAND	Régulièrement * projets / dossiers * subvention sur projet * accompagnement * réglementation ALSH * conseils / formations
DRCS <i>directeur</i>	M. SULLY	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL	* citoyens du monde * poste FONJEP
STREGO <i>commissaire aux comptes</i>	M. VIDAL	Mme BARRAL Mme MALIQUE Mlle TURBEZ	Périodiquement

Organismes	représentants	Référent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
COLLEGE GUITON <i>Principal CPE</i> <i>Assistant social Présidente du foyer</i>	M. ROGEON Mme MACEDO M. VALLOT Mme VINCENT	Mme BARRAL M. DERAND Mme SCHLOGEL Mme BARRAL M. DERAND	* convention * foyer / actions éducatives * 13/18 questions de justice * parentalité
ARS <i>Inspectrice</i>	Mme FAVREAU	Mme SCHLOGEL	* projet santé bien-être
MUTUALITE POITOU-CHARENTES	Mme ALBERT M. MOSCA	Mme SCHLOGEL	* projet santé bien-être * bien vieillir
IREPS 17 <i>Conseillères techniques</i>	Mme GUYON Mme ARCHER	Mme SCHLOGEL	* formations / actions éducatives ALSH * projet santé bien-être * bien vieillir
SNAEC SO		Mme SAINT HILAIRE Mme BARRAL	* convention collective * fonction employeur
CPNEF		Mme BARRAL Mme PIERRE	* orientations emploi / formations
OPCA UNIFORMATION		Mme BARRAL Mme PIERRE Mlle TURBEZ	* plan de formation * financement
INSPECTION DU TRAVAIL		Mme BARRAL	* réglementation * informations
MEDECINE DU TRAVAIL D'AUNIS	Dr RANDRIANARISOA Joachim	Mme BARRAL Mme PIERRE	* santé au travail
RECTORAT <i>Conseiller Pédagogique</i>	M. BOIS	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL	* PEL Lagord / PEL Nieul s/mer

Partenaires Techniques

Organismes	représentants	Référent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
Mairie de Lagord <i>Services Techniques</i>	M. BAUSSE M. GIRAUD	Mme BARRAL Mme PIERRE	Ponctuellement * entretien / réparations / conseils
ASP		Mlle TURBEZ	* dossiers - plan cohésion sociale
ANCV Comité d'entreprise CESU	techniciens	Mme HEMAISSIA	Mensuellement * dossiers * informations
FOURNISSEURS BANQUE CREDIT MUTUEL <i>Directrice Agence</i>	techniciens Mme CHAUVIN	Mlle AMAROT Mme PIERRE Mme BARRAL Mme MALIQUE	Souvent Souvent
AUTRES ORGANISMES URSSAF CPAM AIGA CHORUM		Mme BARRAL Mlle TURBEZ	Mensuellement

Acteurs de Réseau

Organismes	représentants	Référent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
COLLECTIF ENFANCE CDA	Autres ALSH CDA	Animateurs	* projets / actions de formations ALSH
LYCEE VIELJEUX	Animateur culturel	M. DERAND	Prochainement (à confirmer)
EKILIBRE	Mme SIMON	Mme SCHLOGEL	* accompagnement jeunes 16 / 18 ans
PAQUI	Mme VANDAL	Mme SCHLOGEL	* accompagnement jeunes 16 / 18 ans
ECOLE PRIMAIRE DU TREUIL <i>Directrice</i>	Mme BRAUD	Mme SCHLOGEL Animateurs	* ludothèque * Interclasses * classes de CP * citoyens du Monde
ECOLE MATERNELLE DU TREUIL <i>Directrice</i>	Mme BERNARD	Mme SCHLOGEL M. CEBRANT Mlle CEBRANT	* citoyens du Monde
ECOLE PRIMAIRE DE FENELON <i>Directeur</i>	M. COSTE	Mme SCHLOGEL	* citoyens du Monde

Organismes	représentants	Référent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
MEDIATHEQUE <i>Directrice</i>	Mme BICAN	Mme SCHLOGEL Animateurs	* soutien actions socio-éducatives * citoyens du Monde
ECOLE DE MUSIQUE <i>Président</i> <i>Coordinatrice</i>	M. DUCHEMIN Mme MAROLLEAU	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL Mme PIERRE	* soutien actions socio-éducatives * citoyens du Monde * prêt minibus
SERVICE JEUNESSE MAIRIE LAGORD <i>Responsable</i> <i>Animateur</i>	Mle PARISOT M. NOIRAUD	M. DERAND Mme SHCLOGEL	* actions socio-éducatives public jeunes * projets transversaux
RAM <i>Responsable</i>	Mme ROSSIGNOL	Mle AMAROT Mme SHLOGEL	* citoyens du Monde * parentalité * ludothèque
HALTE GARDERIE "A PETIT PAS"	Mme GUILLON	Mme SCHLOGEL Mle AMAROT	* citoyens du Monde * parentalité * ludothèque
PMI	Dr BERNON	Mme BARRAL	* projet social
CRECHE "L'ILE AUX TRESORS" <i>Directrice</i>	Mme LASSIGNARDIE	Mme SCHLOGEL Mlle AMAROT	* parentalité * ludothèque
ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE		Administrateurs Mme BARRAL Mme SCHLOGEL	* projets transversaux * communication
CENTRES SOCIAUX DU RESEAU LOCAL Saint Xandre <i>Présidente</i> <i>Directrice</i> Marans <i>Président</i> <i>Directrice</i> Courçon <i>Président</i> <i>Directrice</i> Dompierre s/ Mer <i>Président</i> <i>Directeur</i>	Mme GIRE Mme BRETON M. GASTOU Mme LHUILLIER M. PAILLER Mme PIERRE M. GALTIER M. SOARES	Administrateurs Mme BARRAL Administrateurs Mme BARRAL Administrateurs Mme BARRAL Administrateurs Mme BARRAL	* concertations * rencontres des bureaux * projets * soutien technique
CENTRES SOCIAUX DE LA CDA <i>Présidents</i> <i>Directeurs</i>		Mme SAINT HILAIRE Mme BARRAL	* études / diagnostics * perspectives et orientations

Organismes	représentants	Référent politique et/ou technique au sein du centre	Fréquence des contacts Nature de la relation
ALSH L'HOUMEAU <i>Responsable</i>	Mle OUVRARD	Mme SCHLOGEL Animateurs	* projets ponctuels * citoyens du Monde
ALSH NIEUL S/MER <i>Responsable</i>	Mle FONTENAUD	Mme SCHLOGEL Animateurs	* projets ponctuels * citoyens du Monde
FOYER DU BONNODEAU ADAPEI <i>Directrice</i> <i>Educatrices</i>	Mme GERAUD Mme JARRY Mme JALLAIS	Mme BARRAL Mme SCHLOGEL M. GUILLEMET	* citoyens du Monde * ateliers adultes * prêt de salle * marche contre les discriminations

